

SCEEAUX

bulletin municipal d'information

150 ANS
DE SANTONS
à la Bibliothèque municipale



JOUETS

CADEAUX

NOËL ! à

La de lin

Peluche
Jouets de bois
Boîtes à musique
Poupées indiennes

BALMAIN
NINA RICCI
PAULE MARROT
ANNE de SOLENE
pour linge de maison
et de toilette

et toujours son Prêt à Porter, de la naissance à 18 ans

702.53.34

84, rue Houdan
SCEAUX



CODEC SERVICE Sté SERRON

Supermarché alimentaire 155, rue Houdan – 92330 SCEAUX

☎ 661.03.55

Livraisons à domicile – Parking privé – Ouvert le dimanche matin

PEINTURES
PAPIERS PEINTS
VENTE AU DÉTAIL

moquette/décors

tous revêtements de sols

PARQUETS
SOLS PLASTIQUES
MOQUETTES

Magasin d'exposition :

10, rue des Écoles – 92330 SCEAUX – ☎ 702.04.86

E^{ts} ORTIN

Anciennement GÉLIN

15, avenue Georges-Clémenceau – 92330 SCEAUX

TAPISSERIE - LITERIE - DÉCORATION
Moderne - Style

RÉFECTIONS SOMMIERS ET MATELAS DANS LA JOURNÉE

☎ 702.17.67

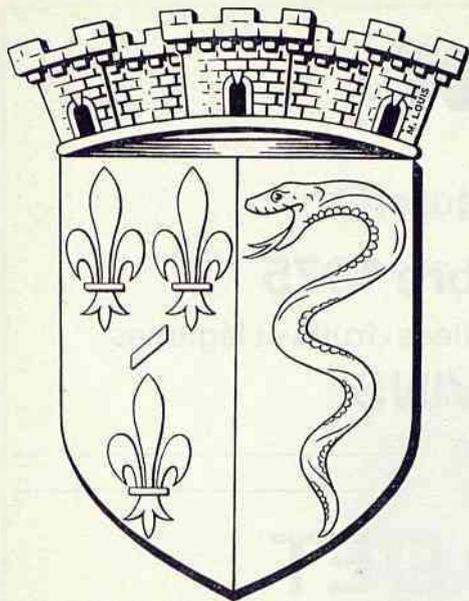
PEINTURES - PAPIERS PEINTS - VITRERIE - DÉCORATION - RAVALEMENT

r. bourgoïn

9 bis, rue des Aulnes (Les Blagis) – 92330 SCEAUX

☎ 702.59.17

- DEVIS GRATUITS -



SCEAUX

BULLETIN MUNICIPAL
D'INFORMATION

16^e année - N° 69

Novembre - Décembre 1975

Rédaction

Mairie de Sceaux, 92330 SCEAUX
Tél. 661-29-50

Comité de rédaction

Hervé AUDIC, Roger JECHOUX, Pierre
MONCEAUX, Jean-Louis OHEIX, Mo-
nique PHILIPPART, Henri WATREMEZ.

Administration
Publicité
Petites annonces

SEBMIS

Société d'Édition du Bulletin Municipal
d'Information de Sceaux

Association déclarée
régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
122, rue Houdan, 92330 SCEAUX
Tél. : 661-29-50 - Poste 360

Imprimerie « La Cootypographie »
6 bis, rue Denis-Papin
92600 ASNIERES

EDITORIAL	3
AU CONSEIL MUNICIPAL	7
A PROPOS DU FONCTIONNEMENT DES COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES D'URBANISME	8
RUE PIETONNE : réglementation de la circulation et du stationnement	11
OU EN SONT LES MINIBUS ?	12
LES CEREMONIES DU 11 NOVEMBRE	14
ENSEIGNEMENT	
Bilans	15
LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ELEVES	
Association de parents d'élèves du Lycée Lakanal - Fédération P.E.E.P. (Lagarde)	16
Associations autonomes de parents d'élèves du Lycée Lakanal et du Lycée Marie-Curie	17
X ^e SEMAINE DE L'ORIENTATION SCOLAIRE, DE LA FORMATION PROFES- SIONNELLE ET DE L'EDUCATION PERMANENTE	19
HALTE-LA ! LES ARTISANS SONT TOUJOURS LA	20
LOISIRS ET CULTURE	
Les Gémeaux	22
Deux importants achats du Musée de l'Île-de-France	23
Exposition à la Bibliothèque municipale	23
Clubs soroptimistes	23
La Vallée aux Loups reçoit le Festival de musique pour instruments à vent, organisé par l'Association « Nuits de Sceaux »	24
U.F.C.S. - Equipe « Famille »	24
Naissance du club « Rotary » de Sceaux	25
Un espoir pour les plus démunis grâce aux cartes de vœux de « Frères des Hommes »	27
LOISIRS ET SPORTS	
Tennis-Club de Sceaux - Section « Tennis » de l'A.S.A.S.	28
La Boule Scéenne	29
Au Centre des Jeunes des Blagis : week-end de ski - volley-ball - initiation à la natation	30
CARNET	
M. Etienne Thieulin, Maire de Bourg-la-Reine, nommé Chevalier de la Légion d'honneur	31
M. Eugène Voisin	31
Des Scéens à l'honneur	32
COMMUNIQUES	32
ETAT CIVIL	33
REVISION ANNUELLE DES LISTES ELECTORALES	34
SERVICE DE GARDE DES MEDECINS ET PHARMACIENS	35
PETITES ANNONCES	36

Exposition à la Bibliothèque municipale

150 ANS DE SANTONS

du 6 au 20 décembre 1975

Photo de couverture : Studio Sud

STUDIO - SUD

Reportages photographiques

☎ 661-04-85

VINIPRIX

SCEAUX

10-18, place du Général-de-Gaulle

OUVERTURE : le 10 décembre 1975

Toute l'alimentation : charcuterie, boucherie préemballées - fruits et légumes

LE SPÉCIALISTE DES VINS



Salons CADET

1,^{er} rue Florian

86, rue Houdan

Tél. : 661.02.29

Coiffure Messieurs

Coiffure Dames

Coupe - Brushing - Mise en plis

Coiffure Dames

Parfumerie - Esthétique

Bijoux fantaisie

Pour les fêtes :

Coiffures de style - Maquillages du soir

Nos boutiques-cadeaux : cravates, foulards, parfums, bijoux fantaisie

Les Salons seront ouverts : • les lundis 22 et 29 décembre

Ils seront fermés : • les jeudis 25 décembre et 1^{er} janvier • les vendredis 26 décembre et 2 janvier

**SPECIALISTES
TELEVISION COULEUR**

agrés

PHILIPS - RADIOLA
PATHE-MARCONI
SCHNEIDER - BARCO
I.T.T. OCEANIC

TÉLÉ-BLAGIS

CENTRE COMMERCIAL DES BLAGIS
92330 SCEAUX - Tél. : 350-15-00



**INSTALLATEURS
MENAGISTES**

agrés E.D.F.
VEDETTE - BRANDT
MIELE - PHILIPS
RADIOLA - THERMOR

SPECIALISTES HAUTE-FIDELITE
agrés DUAL

INSTALLATION DE CUISINE
DEVIS GRATUITS

Ginestet

**CHEMISERIE
NOUVEAUTÉS**

47, rue Houdan

92330 SCEAUX

☎ 350.00.03

MAISON DE LA PRESSE

Librairie - Papeterie - Cadeaux - Maroquinerie
Travaux d'imprimerie - Fournitures de bureaux

98, rue Houdan - 92330 SCEAUX

☎ 661-00-50

Que l'année 1976 soit meilleure que 1975 !

Par E. GULDNER, Maire de Sceaux, Conseiller général des Hauts-de-Seine



Studio Sud

L'année 1975 s'achève. L'inquiétude que nous manifestions dans le dernier numéro de 1974 du Bulletin Municipal était malheureusement justifiée : à cause de la crise économique conjuguée avec la montée rapide des prix, l'année a été très difficile pour beaucoup. Et on n'a guère progressé sur le chemin de l'établissement de la paix dans le monde, ni sur celui de la lutte contre la faim.

Sur le plan départemental et municipal, cependant, l'année n'a pas été mauvaise. Le Département a continué d'apporter une aide appréciable aux communes tant pour la réalisation de leurs équipements (voirie, assainissement, etc.) que pour atténuer la charge des frais de fonctionnement de leurs services sociaux et culturels.

Quant à la vie municipale, elle a été marquée, d'une part, par une participation active des habitants et d'autre part, par un certain nombre de décisions ayant pour but et pour effet de maintenir ou d'améliorer la qualité de la vie à Sceaux.

La participation s'est surtout manifestée dans les domaines de l'urbanisme et de la circulation (grâce surtout aux commissions extra-municipales), dans le secteur social (clubs du troisième âge, amis des handicapés, accueil des étrangers) et sur le plan culturel (adhésions plus nombreuses au Centre d'Animation Culturelle des Gêmeaux, à la Maison des Jeunes et de la Culture, à l'U.D.A.C., au Centre des Jeunes des Blagis, au Centre Scéen des Amitiés Internationales, etc.).

Je ne veux rappeler ici que quelques-unes des décisions qui ont contribué à maintenir ou à accroître la qualité de la vie :

- la prise de position nette et énergique du Conseil Municipal qui a contribué à l'abandon (dont on peut maintenant espérer qu'il sera définitif) du tronçon de l'autoroute A 10 ;
- la décision d'abaisser le Coefficient d'Occupation des Sols (densité de construction autorisée) et la hauteur maximale autorisée des bâtiments dans plusieurs secteurs de la ville ;
- le rachat du terrain de l'Imprimerie afin de prendre la maîtrise de l'aménagement de l'Ilot Charaire et d'imposer notamment la construction de logements locatifs ;
- la convention passée avec l'A.R.I.M. - R.P., association spécialisée dans la restauration des logements anciens, en vue d'établir — sous réserve de l'accord des propriétaires — un diagnostic, logement par logement, des maisons des vieux quartiers de la ville et de renseigner les propriétaires sur les possibilités techniques et financières d'y apporter un confort moderne ;
- l'aménagement de la rue piétonne ;
- la prolongation, pour une nouvelle année, de l'expérience des minibus (dont la fréquentation, étroitement contrôlée, a d'ailleurs augmenté de 55 % de février à octobre 1975, par rapport à la même période de l'an dernier).

Mais en regard de ces sujets de satisfaction, il y a, pour une bonne partie des Scéens, une ombre : je veux parler de l'augmentation des impôts locaux, en particulier de la taxe d'habitation. Ceux qui lisent régulièrement le Bulletin Municipal ont déjà eu des éclaircissements à ce sujet. Je voudrais seulement rappeler ici que pour près de

137, rue Houdan ~ SCEAUX

☎ 660.03.94

Anciennement
Rue du 8-mai à Bourg-la-Reine

S. A. D.

L. POUZADOUX

J.-P. BEAUHAIRE

Décorateurs A.E.E.B.



SPECIALISTE

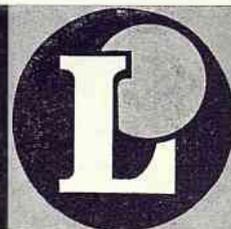
Canapés

Bibliothèques

Tapiserie
Tenture murale



centre distributeur
E. LECLERC



HABILLEMENT

117, avenue du Général-Leclerc - 92340 Bourg-la-Reine

☎
350-06-96

Ouvert du mardi au samedi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h 30
Nocturne le vendredi jusqu'à 21 h 30

LE CENTRE LECLERC vend réellement moins cher.

Il vous le prouve :

PAS DE LUXE INUTILE - PAS DE DECORATION DISPENDIEUSE.

Aucuns frais généraux n'augmentent le prix de toutes les marques connues (pour lesquelles des comparaisons de prix sont faciles) :

ARIES - LE MINOR - LEE COOPER - K'WAY, et d'autres encore...

PAS DE SPECULATION, mais le reflet immédiat des conditions d'achat. Nous tenons nos factures à votre disposition pour vous permettre de contrôler nos marges bénéficiaires.

RETOUCHES GRATUITES.

RAYON LITERIE DECORATION

DUNLOPILLO - EPEDA - MERINOS - SIMMONS

Livraisons gratuites dans toute la France

40 % des contribuables de Sceaux, cette augmentation est due principalement à la récente réforme des impôts locaux, qui a été amplement commentée par M. LESUEUR dans le numéro 64 du Bulletin (novembre-décembre 1974) ; en effet, la taxe d'habitation, qui a remplacé la vieille contribution mobilière est assise sur une nouvelle estimation des valeurs locatives ; elle ne rapporte pas plus à la commune que la contribution mobilière, mais la nouvelle évaluation a eu pour résultat un déplacement important de la charge de l'impôt au bénéfice de ceux qui occupent les appartements les plus modestes. Il faut d'ailleurs reconnaître que, dans l'ensemble, les nouvelles valeurs locatives retenues sont plus équitables et plus près de la réalité que les anciennes.

Une deuxième cause d'augmentation des impôts locaux a été le relèvement des centimes départementaux et des taxes perçues au profit du District de la région parisienne, car ces centimes et taxes figurent sur les mêmes avertissements que les impôts communaux.

Et puis, comme troisième cause d'augmentation, il y a naturellement les recettes votées par le Conseil Municipal pour équilibrer le budget de la Ville. Ai-je besoin de dire que, compte tenu de l'augmentation des rémunérations et des prix, cet équilibre a été particulièrement difficile à établir pour 1975 ?

J'ai lu et entendu des critiques concernant certaines réalisations municipales que d'aucuns trouvent somptuaires : le parking de la gare de Sceaux (à l'angle de l'avenue Raymond-Poincaré et de la rue Albert-1^{er}), les minibus, l'aménagement de la rue piétonne. Permettez-moi de rappeler une fois de plus que ces trois opérations ont été fortement subventionnées par l'Etat et le District, de sorte que ce ne sont pas elles qui obèrent particulièrement notre budget. C'est ainsi que le parking en question, qui devait être un parking « de dissuasion », destiné en priorité aux usagers du métro (pour les dissuader d'aller jusque dans Paris avec leur automobile) a été financé à 75 % (acquisition du terrain et travaux) par le District. Le terrain appartient maintenant à la Ville. Comme le parking continue à ne pas être utilisé, nous étudions la possibilité d'y transférer les ateliers municipaux, qui ne sont pas à leur place dans la rue des Imbergères.

L'insuffisance des ressources n'est malheureusement pas un phénomène propre à Sceaux. Vous avez tous appris par vos journaux qu'en raison des missions de plus en plus étendues qui incombent aux communes en matière de voirie, d'enseignement, d'aide sociale, d'animation culturelle, de sports, etc. la crise des finances locales a atteint un caractère si aigu, qu'il y a eu des accrochages très vifs entre les maires et le Gouvernement, notamment à l'Assemblée générale des Maires de France, ainsi qu'à l'Assemblée Nationale et au Sénat lors du vote du budget de l'Etat.

L'Association des maires des grandes villes de France a jeté un cri d'alarme dans une petite « livre blanc », qui vaut malheureusement pour toutes les communes (*). Il est indispensable qu'il y ait sans tarder une nouvelle répartition des recettes fiscales entre l'Etat et les autres collectivités, en même temps qu'une définition plus rigoureuse des obligations et des tâches à chaque niveau. Des promesses précises ont été faites récemment par le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur. Souhaitons qu'elles puissent être tenues et qu'on aille plus loin sur cette voie.

C'est le vœu le plus ardent que je forme au seuil de l'année 1976. J'y joins les vœux très sincères que tout le Conseil Municipal forme pour chacun des 19.961 habitants de notre ville.

Ce chiffre est le résultat officiel du recensement général de la population de 1975, qui vient de m'être communiqué. Vous remarquerez que la population de Sceaux a baissé, puisqu'au recensement de 1968, elle s'élevait à 20.342 âmes. Le phénomène n'est d'ailleurs pas particulier à Sceaux ; la population a baissé un peu dans plusieurs communes du Département.

E. GULDNER

(*) Ce document, intitulé « Où va votre argent ? » sera à la disposition du public, à partir du 5 janvier 1976, au Service des relations publiques de la Mairie (2^e étage).

*Le passé
Le présent*

Copies de meubles de styles
en bois fruitier et de placage
Lustrerie - Literie - Objets d'Art - Cadeaux
Achats d'Ancien...
Ouvert le dimanche matin
198, rue Houdan ~ SCEAUX ☎ 660-12-94

Toutes assurances
CABINET ROBERT

Incendie - Accidents
Risques divers - Vie - Assurances Recours

151, rue Houdan
(Près de Multi-Sceaux)

33, rue Houdan
(Quartier du Centre)

☎ 660-17-45 +

☎ 702-04-85

92330 SCEAUX


entreprise Valladon

Maçonnerie - Carrelage - Couverture
Chauffage - Plomberie
Magasin d'exposition

9, rue des Ecoles - 92330 SCEAUX - ☎ 661-03-38

**POMPES FUNEBRES
GENERALES**

71, rue Houdan SCEAUX

Tél. 702 03-04

Avantages spéciaux aux Assurés Sociaux
et aux Organismes Mutualistes

**Dans les moments difficiles P.F.G.
votre conseiller pour toute la France**

Entreprise Générale de Nettoyage
Ponçage — Vitrification

TOUS PARQUETS

ENTRETIEN JOURNALIER DE BUREAUX,
MAGASINS, USINES

HUMBLET Lucien

La Folie Bessin - 91400 ORSAY

☎ 928-77-21

PLOMBERIE - COUVERTURE - CHAUFFAGE
SERVICE DÉPANNAGE RAPIDE



Qualification

O.P.Q.C.B. 321, 317, 524

Agréé Gaz de France



entreprise PRIEZ

22, 24, rue d'Estienne-d'Orves
92260 FONTENAY-AUX-ROSES

☎ 350-24-40 et 24-41

ENTREPRISE GENERALE
TOUS TRAVAUX DE BATIMENT - ENTRETIEN ET NEUF

Alalinarde

4, avenue Jules-Guesde
92330 SCEAUX

☎ 661-11-76
(lignes groupées)

CREATIONS - COUTURE

Dina L

12, rue des Ecoles - 92330 SCEAUX ☎ 350.21.19

Moquette Parquets
MARIETTE Sols plastiques

16, rue des Pierrelais
92260 - FONTENAY-AUX-ROSES

☎ 350-07-20
702-94-86

MENUISERIE - EBENISTERIE
Aménagement et transformation
d'appartements, de locaux industriels et publics
PARQUETS - ESCALIERS
RESTAURATION DE MEUBLES ANCIENS

Ets CHATEAU

86, rue Houdan - 92330 SCEAUX

☎ 661-01-25

AU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 octobre 1975

Dans sa séance publique du 17 octobre 1975, le Conseil Municipal, après avoir rendu hommage à la mémoire de M. Alain PONSIGNON décédé depuis la dernière réunion du Conseil :

— a pris acte de ce que la part de la Ville de Sceaux dans la répartition des produits de la Compagnie Générale des Eaux en 1974 s'élève à 25.435,70 F ;

— a approuvé différents avenants à des polices d'assurances et contrats de location de logements dans des immeubles communaux ;

— a majoré les tarifs de certains droits perçus par la commune : droits de place à la fête, location de jardins familiaux (le tarif de location passe de 0,05 le m² à 0,10 le m²), et redevance sur les appareils de jeux automatiques pour lesquels le Conseil a décidé de l'adoption du coefficient 2, faisant ainsi passer la redevance annuelle de 400 F à 800 F ;

— a adopté les projets de réfection complète de la viabilité des rues des Clos-Saint-Marcel et Achille-Garnon (chaussées, trottoirs, éclairage public) se montant à 294.000 F pour la rue des Clos-Saint-Marcel et 270.480 F pour la rue Achille-Garnon ;

— a adopté le projet de signalisation lumineuse de trafic pour piétons rendu nécessaire par la densité de la circulation à l'extrémité Est de la rue Houdan et à proximité de l'école Saint-Jean-Baptiste, rue du Docteur-Berger ; le projet concernant deux passages pour piétons se monte au total à 59.000 F ;

— a décidé d'affecter la subvention de 501.054 F allouée à la Ville au titre du plan de relance (Fonds d'équipement des collectivités locales), et un prêt complémentaire du même montant, à la construction du gymnase de l'école des Blagis ;

— a décidé des modifications suivantes de Coefficients d'Occupation des Sols de la Ville (COS) :

• unification de toutes les zones où le COS est à 0,40 en « Secteurs d'habitation résidentielle »,

• diminution du COS de 0,70 à 0,40 dans la zone comprise entre l'avenue du Président-Roosevelt, la rue de Seignelay et le Jardin de la Ménagerie, et dans la zone comprise entre les rues Jean-Michaut, de la Chrétienté, Paul-Couderc, Alphonse-Cherrier et la limite de l'emprise de la S.N.C.F. ;

— a inscrit au Plan d'Occupation des Sols de la Ville (POS), la réservation d'une parcelle de terrain, fonds de propriété de 288 m², sise 2, rue Marguerite-Renaudin, nécessaire pour permettre l'aménagement en maison de cure médicale pour personnes âgées de la Maison de Retraite communale Renaudin ;

— a décidé d'accorder des subventions complémentaires à diverses associations locales :

- Société d'Édition du Bulletin Municipal 30.000 F,
- Comité Municipal des Fêtes 5.000 F,
- Union des Associations du Centre Socio-Culturel des Blagis .. 20.000 F,
- Conservatoire de Musique de Bourg-la-Reine/Sceaux 5.000 F,
- Maison des Jeunes et de la Culture 70.000 F,

— a décidé de diverses modifications de rémunération de traitements d'agents municipaux ;

— a reconduit Mme BAUDET et MM. CARAMAN et SAZINEAU dans leurs fonctions de délégués et à la révision des listes électorales politiques ainsi que MM. LEQUEUX, PASQUIER et SIBERTIN-BLANC dans leurs fonctions de délégués à la révision des listes électorales prud'homales ;

— a désigné M. LESUEUR pour remplacer M. PONSIGNON, Conseiller Municipal décédé, au sein de la Commission des adjudications.

Charles GÉRARD

JOAILLERIE
BIJOUTERIE
HORLOGERIE



OMEGA

MONTRES

TISSOT

SEIKO

RICHARDS ZEGER

PIERRE CARDIN

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE

BRIQUETS ET STYLOS

DUPONT

Charles GÉRARD

JOAILLIER-FABRICANT

102, rue Houdan

92330 SCEAUX

☎ 661-02-14

A propos du fonctionnement des comm i

L'une des conséquences des progrès de l'instruction et du développement des communications est que, tout au moins dans un pays démocratique, on ne gouverne et on n'administre plus comme autrefois : il ne suffit plus de décider après des études techniques et financières, si sérieuses soient-elles, il faut informer les citoyens, les consulter, dialoguer avec eux, expliquer les solutions choisies et, autant que possible, convaincre. Cette évolution est réjouissante. La participation donne, en effet, aux citoyens le sentiment de leur appartenance à la communauté et leur permet d'y exercer une influence autrement que par le bulletin de vote. D'autre part, elle attire l'attention des responsables de la décision sur tous les aspects des problèmes et leur révèle tous les intérêts en présence.

La Municipalité qui gère les affaires de votre ville a toujours été convaincue des avantages de la participation. C'est pourquoi elle a créé dès 1960, le Bulletin Municipal. C'est pourquoi, aussi, la gestion de beaucoup de services publics municipaux a été confiée à des organismes autonomes, dans le conseil d'administration desquels figurent des habitants qui ne font pas partie du Conseil Municipal : Bureau d'Aide Sociale, Caisse des Ecoles, Maison de Retraite, Résidence-Foyer pour personnes âgées, Centre d'Animation Culturelle, Maison des Jeunes et de la Culture, Conservatoire, Piscine, Office Municipal des Sports, Centre Scéen des Amitiés internationales, Syndicat d'Initiative - Office de Tourisme, Comité des Fêtes, etc. C'est pourquoi, enfin, il existe depuis longtemps à Sceaux, des commissions dites « extra-municipales », où des personnalités de la ville qui ne font pas partie du Conseil Municipal sont associées au travail des élus.

Lorsqu'il fut question d'élaborer le Plan d'Occupation des Sols de la ville, c'est-à-dire le nouveau plan d'urbanisme, destiné à être substitué au plan d'urbanisme de détail approuvé par le Conseil Municipal en 1933, la Municipalité a estimé que ce travail, d'une importance capitale pour l'avenir de notre cité, devait être l'occasion d'un effort de participation exceptionnel. Dans ce but, elle confia à un organisme spécialisé, l'Union Nationale des Centres d'Education et d'Action Sociale, la mission d'organiser la consultation de la population. Des débats publics eurent lieu dans différents quartiers de la ville. Deux numéros spéciaux « Urbanisme » du Bulletin Municipal apportèrent à tous les habitants les documents nécessaires pour une réflexion concrète. A la demande de la Municipalité, l'I.F.O.P. procéda à un sondage d'opinion dont les résultats furent publiés dans l'un de ces numéros.

Ces efforts d'information et de consultation ont suscité un très vif intérêt. Des groupes d'études et des associations de défense se sont constitués. La Municipalité décida de démultiplier la Commission de l'Urbanisme du Conseil Municipal et de créer des commissions extra-municipales d'urbanisme comprenant des citoyens ayant manifesté, au cours des consultations, un intérêt particulier pour les problèmes d'urbanisme, et qualifiés pour donner un avis objectif.

Les représentants de trois associations siégeant dans ces nouvelles commissions ont adressé au Maire une lettre qu'à leur demande nous publions ci-après, en même temps que la réponse qui leur a été faite.

GRUPE D'ETUDE D'URBANISME DES HABITANTS DE SCEAUX

PROTECTION ET RENOUVEAU

UNION FEMININE CIVIQUE ET SOCIALE

Monsieur le Maire,

Les membres de nos associations siégeant dans les commissions « Centre » et « POS » ont récemment fait le point d'une expérience qui dure maintenant depuis environ un an. Si un aspect positif peut être relevé — la poursuite d'une certaine information réciproque — le fonctionnement de ces commissions ne nous est pas apparu, dans son ensemble, satisfaisant. Les réflexions qui suivent ont pour but de préciser les défauts que nous avons relevés, afin qu'il puisse, comme nous le souhaitons, y être remédié, et que le travail de chacun dans ces instances contribue réellement au mieux être de ceux qui vivent et qui travaillent à Sceaux.

1° - L'information apportée par les représentants du Conseil Municipal à ces commissions est de qualité variable. Si elle a paru satisfaisante quant au problème du terrain Charaire, ainsi que de celui du passage Benoît, il n'en est pas de même pour ce qui concerne l'élaboration du POS.

a) La Commission « POS » a dû travailler sur un règlement d'urbanisme ancien et inadapté,

b) pour l'étude du projet de transformation du sentier de la Tour en voie automobile, elle n'a pu qu'entrevoir un projet « en coupe », fragmenté et difficilement lisible. Ce projet n'a d'ailleurs été communiqué qu'en séance et n'a pu faire l'objet d'une réflexion antérieure.

c) Certains éléments des problèmes débattus n'ont pas été apportés à la Commission et ceci rendait vain le débat. Ainsi la future implantation de collectifs dans la zone du sentier de la Tour rendait indispensable l'élargissement du sentier en voie automobile. Or, cet élément dominant du problème n'a pas été évoqué. On n'a parlé que de facilités d'accès à l'école maternelle et de normes de sécurité.

2° - Les représentants du Conseil Municipal n'ont que très exceptionnellement fait connaître leurs idées personnelles, ou celle du Conseil, alors que les représentants de nos associations ont apporté sans réserve leur point de vue, le plus souvent étayé par des travaux préparatoires importants. Dans ces conditions, aucun dialogue n'a pu se nouer.

3° - Le Conseil Municipal ne nous paraît pas suffisamment informé du travail réalisé dans les commissions. Les procès verbaux établis sont trop brefs pour constituer

missions extra-municipales d'Urbanisme

de véritables comptes rendus de ces travaux. Les communications verbales faites en séance du Conseil Municipal ont été sur ce point d'une extrême brièveté, voire inexistantes. Nos propositions, dans ces conditions, ne peuvent que rester vaines.

4° - La Commission « POS » n'a été saisie que de problèmes généraux.

Une véritable coordination entre les travaux de la Commission d'Urbanisme et ceux de la Commission « POS » n'a pas été réalisée :

Toutes les propositions précises dont le Conseil Municipal a délibéré ne lui ont pas été soumises au préalable.

Ainsi cette Commission a-t-elle été surprise des décisions prises par le Conseil Municipal lors de sa séance du 6/5/1975 modifiant les zonages, alors que ce problème n'avait pas encore été abordé en son sein. Elle pense qu'il ne s'agit que d'une première série de mesures de défense qui seront suivies par d'autres après un examen sérieux des quartiers par la Commission « POS » et par la Commission d'Urbanisme.

5° - Les commissions ne sont pas averties de l'imminence d'une décision du Conseil Municipal. Il en a été ainsi aussi bien en ce qui concerne l'opération Charaire (séance du Conseil Municipal 18/12/1974) que du POS (séance du 6/05/1975).

6° - Quand bien même les commissions n'ont pas délibéré du contenu des décisions prises par le Conseil Municipal, celles-ci sont présentées à l'opinion de telle sorte qu'une personne non avertie peut croire qu'elles ont été au préalable approuvées par ces instances (tract de la Municipalité distribué à la suite de la décision du 18/12/1974 et lettre du 31/12/1974 adressée aux riverains du sentier de la Tour).

Ces deux derniers points nous apparaissent les plus graves : ils mettent en cause le rôle réel que la Municipalité entend faire jouer par ces commissions. Celles-ci doivent-elles contribuer à la recherche des meilleures solutions possibles dans l'intérêt de la population, ou donner seulement l'apparence d'un dialogue ?

Afin de remédier à l'avenir à ces défauts, nous proposons :

1) Que les responsables de l'urbanisme et les membres de la Commission d'Urbanisme soient généralement présents à la Commission « POS ». La présence de plusieurs personnes compétentes en ce domaine est indispensable au fonctionnement correct de cette commission.

2) Que l'information donnée à la Commission « POS » soit plus à jour, et que tous les éléments des problèmes lui soient fournis.

3) Que les commissions jouent véritablement un rôle préparatoire aux travaux du Conseil Municipal et en particulier à ceux de la Commission d'Urbanisme et que tout projet d'urbanisme soumis à la décision du Conseil Municipal soit auparavant soumis à la réflexion des commissions « POS » et « Centre ».

4) Que des représentants des associations siégeant dans les commissions soient entendus par l'ensemble du Conseil Municipal avant les délibérations les plus importantes afin qu'ils puissent faire par eux-mêmes une brève relation des points de vue exposés en commission.

5) Que chacun des membres des commissions soient prévenus personnellement des séances du Conseil Municipal au cours desquelles sont délibérés des problèmes abordés en commission.

6) Enfin, qu'il ne soit jamais fait publiquement état, explicitement ou par allusion, d'un accord des commissions, quand celui-ci n'aurait pas été donné.

Afin que l'opinion soit parfaitement informée du déroulement de l'expérience des commissions dites « extra-municipales » à Sceaux, nous serions heureux que vous fassiez paraître la présente lettre au Bulletin Municipal d'Information, avec votre réponse éventuelle.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos plus distingués sentiments.

Pour le
Groupe d'Etude
d'Urbanisme,
Jean WEBER

Pour
« Protection
et Renouveau »,
L. RAPP

Pour
l'U.F.C.S.,
Michèle CARLE

LE MAIRE DE SCEAUX

à M. Jean WEBER, Groupe d'Etude d'Urbanisme des Habitants de Sceaux,

M. L. RAPP, Protection et Renouveau,

Mme Michèle CARLE, Union Féminine Civique et Sociale.

Madame, Messieurs,

J'ai bien reçu, le 15 septembre, la lettre par laquelle vous m'avez fait part de certaines critiques concernant le fonctionnement des commissions extra-municipales appelées à donner un avis, l'une, sur l'aménagement du Centre de Sceaux, l'autre, sur le plan d'occupation des sols (P.O.S.) et le règlement d'urbanisme.

Cette lettre a retenu toute mon attention et celle des membres concernées de la Municipalité. Elle nous a fourni l'occasion d'une réflexion sur les conditions d'une participation plus active des citoyens aux affaires municipales et sur l'efficacité de cette participation.

Nous nous réjouissons que vous ayez tenu à reconnaître, au début de votre lettre, que l'expérience des commissions extra-municipales présentait un aspect positif et qu'elle avait permis une meilleure information réciproque. La Municipalité et le Conseil Municipal ont, de leur côté, l'impression que les travaux des commissions extra-municipales ont été utiles et qu'ils ont déjà eu, et auront encore une influence réelle sur les décisions récentes et à venir du Conseil Municipal.

Certes, il est parfois difficile de mesurer la part exacte d'influence qui revient aux commissions extra-municipales dans l'ensemble des moyens de participation mis en œuvre par la Municipalité : numéros spéciaux du Bulletin Municipal et feuilles d'information, questionnaires et enquêtes, réunions publiques et expositions, entretiens et correspondances indivi-

Le 13 novembre 1975

duelles avec les habitants, mais il nous semble que l'impact des travaux documentés, précis et méthodiques des commissions a été important.

Les critiques et les propositions formulées dans votre lettre nous sont sympathiques en ce sens qu'elles témoignent du désir des membres non élus des commissions extra-municipales et des associations qu'ils représentent, de participer davantage à l'action municipale. Cependant, il nous semble que beaucoup d'entre elles partent d'une conception inexacte de la place et du rôle des commissions extra-municipales. Elles paraissent impliquer, en effet, d'une part, que vos associations représentent les habitants de la ville en face des membres du Conseil Municipal qui, eux, seraient, en quelque sorte, de l'autre côté de la barricade et ne seraient donc pas vraiment qualifiés pour parler et décider au nom de la population, d'autre part, que l'intervention des commissions extra-municipales doit se situer nécessairement à la fin de la procédure d'élaboration des décisions municipales et, pour ainsi dire, juste avant le vote du Conseil Municipal.

Or, il est évident que les conseillers municipaux sont au moins aussi qualifiés pour représenter la population que les non-élus. Ce qui est vrai, c'est que l'élection ne leur confère pas la science infuse et qu'il y a intérêt à étendre la consultation, de manière que les élus, seuls responsables de la décision à prendre, connaissent tous les aspects du problème qu'ils ont à résoudre, tous les intérêts légitimes et souvent contradictoires qui sont en jeu et les souhaits des différentes catégories d'habitants. Le rôle des commissions extra-municipales est de démultiplier l'information et les études. Leur intervention se situe au début de la procédure d'élaboration des décisions ce qui n'empêche d'ailleurs pas de les consulter à nouveau à un stade plus avancé, si cela paraissait utile. Leur mission est d'éclairer la Commission municipale de l'urbanisme, mais non de se substituer à elle. Il s'agit encore moins de faire approuver les projets de la Municipalité par les commissions extra-municipales, mais bien de réunir le maximum d'informations avant d'élaborer les projets de décision.

Ce rappel du véritable rôle des commissions extra-municipales de l'urbanisme comporte un certain nombre de conséquences, qui sont autant de réponses à vos critiques ou à vos propositions.

1. - La Municipalité n'a pas voulu présenter aux commissions extra-municipales des projets tout élaborés, ce qui aurait pratiquement laissé peu de place à l'imagination de solutions vraiment différentes et réduit la participation à peu de chose. Il a préféré les faire intervenir assez tôt dans l'élaboration des projets, afin précisément, de les mettre à même de jouer véritablement un rôle préparatoire aux travaux de la commission municipale de l'urbanisme et du Conseil Municipal. Il leur a communiqué la documentation de base, sur laquelle devait travailler la Commission municipale de l'urbanisme elle-même.

2. - Les voix qui sont appelées à se faire entendre sont d'abord celles des membres « *extra-municipaux* ». Ces réunions sont faites pour qu'ils s'expriment. Les élus n'ont pas à être muets, certes, mais ils sont principalement à l'écoute des personnes qualifiées et des représentants des associations. Ils sont là pour exposer les données des problèmes, réfléchir en commun avec les membres « *extérieurs* », assurer le lien avec l'ensemble du Conseil et veiller aux suites données à ces débats. Les conseillers municipaux qui siègent dans les commissions extra-municipales du P.O.S. et de l'aménagement du Centre sont, en règle générale, membres de la Commission de l'urbanisme. Leur nombre est volontairement limité pour que chaque commission extra-municipale garde la dimension qui lui permette de faire du vrai travail. Ils peuvent assez rarement faire état de positions de la Municipalité puisque la méthode choisie veut que ces positions ne se définissent qu'ensuite, à la lumière des débats de la Commission consultative.

3. - Il n'est ni nécessaire, ni opportun que tout projet de délibération concernant l'urbanisme soumis au Conseil Municipal soit auparavant soumis à la réflexion des commis-

sions extra-municipales. L'exemple cité des décisions de zonage du 6 mai 1975 en apporte une parfaite illustration. Il s'agit en effet de mesures de défense qui doivent être prises avec le maximum de discrétion et de célérité pour être efficaces. Si un promoteur a vent qu'il est question d'abaisser le coefficient d'occupation des sols dans une zone, il s'empresse de demander un certificat d'urbanisme avant que la décision ne soit prise, pour qu'elle ne lui soit pas opposable. Au cas particulier, le Conseil Municipal connaissait fort bien le sentiment de la population scéenne et des associations en particulier, qu'il partageait entièrement. Il n'a pas hésité à agir vite, dans le sens souhaité par tous.

4. - L'intervention des commissions extra-municipales ne se situe pas entre la Commission municipale de l'Urbanisme et le Conseil Municipal, mais en amont des travaux de la Commission municipale. C'est aux rapporteurs et le cas échéant, aux autres membres de cette commission qu'il appartient d'exposer au Conseil Municipal les questions sur lesquelles celui-ci est appelé à délibérer. Il serait, au demeurant, illégal de mêler des personnes extérieures aux délibérations du Conseil Municipal.

Je puis, d'ailleurs, vous donner l'assurance que les positions de vos associations sur les différentes questions qui font problème sont toujours exposées très clairement et complètement à la Commission municipale de l'urbanisme et portées à la connaissance de l'ensemble du Conseil Municipal.

5. - L'appartenance à une commission ne justifie aucun privilège pour personne, pas même celui d'être personnellement invité aux réunions du Conseil Municipal. Tous les citoyens de la commune, qu'ils soient ou non membres d'une commission, sont également informés de ces réunions et de leur ordre du jour par voie réglementaire de l'affichage. L'institution de régimes spéciaux pour certains d'entre eux exposerait à des critiques justifiées.

6. - S'il y a eu, au sein des commissions extra-municipales, recherche d'une convergence des orientations, aucun accord formel n'a été demandé sur une mesure précise ; et par conséquent aucun accord n'a pu être donné par une commission extra-municipale. Un tel accord n'aurait, d'ailleurs, aucune portée, car c'est le Conseil Municipal et lui seul qui est responsable devant les électeurs, et il n'y aurait aucun sens à ce qu'il argue de l'accord d'une commission extra-municipale pour justifier une mesure contestée. Il sera bien pris garde, dans tous les cas, qu'aucune formule utilisée dans un document officiel ne puisse faire penser le contraire, même à un lecteur peu averti.

Ceci dit, nous reconnaissons volontiers que la route de la participation, sur laquelle s'est engagé, plus largement que naguère, le Conseil Municipal de Sceaux, n'est pas tous les jours une route facile, ni pour ses membres ni pour ceux qui cheminent avec eux. Celles des modalités de fonctionnement des commissions extra-municipales qui ne sont pas encore satisfaisantes seront améliorées chaque fois que cela sera possible, notamment en ce qui concerne la documentation fournie aux membres extra-municipaux des commissions, la présence d'un plus grand nombre d'élus municipaux et la précision des procès-verbaux des réunions. La perfection sera difficilement atteinte. Mais nous en serons moins éloignés à mesure de la peine et du temps, de la patience et de la confiance que chacun y mettra. Pour sa part, la Municipalité est décidée à poursuivre et développer l'effort entrepris, car elle est convaincue que grâce à la participation bénévole d'un grand nombre de citoyens et grâce, en particulier, aux travaux des commissions extra-municipales, les décisions prises ou à prendre dans l'intérêt de tous ont été et seront améliorées.

Veillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Conseiller général des Hauts-de-Seine
E. GULDNER

RUE PIETONNE

Réglementation de la circulation et du stationnement

On trouvera ci-dessous le texte de l'arrêté réglementant la circulation et le stationnement dans la partie de la rue Houdan aménagée en voie piétonne, entre la place du Général de Gaulle et les rues de Penthièvre et Florian.

Le Maire de Sceaux,

Vu le Code de l'administration communale, ensemble la loi n° 70-1297 du 31 décembre 1970 sur la gestion municipale et les libertés communales,

Vu l'article R 26, paragraphe 15 du Code pénal,

Considérant que les travaux d'aménagement en voie piétonne de la partie sus désignée de la rue Houdan, sont en voie d'achèvement et qu'il convient d'y réglementer la circulation et le stationnement,

Vu l'avis de la Commission extra-municipale « Piétons - Circulation - Stationnement »,

ARRETE

Article 1^{er} - La circulation de tous les véhicules, à l'exception de ceux définis à l'article 2 du présent arrêté, est interdite rue Houdan dans sa partie comprise entre la place du Général de Gaulle et les rues de Penthièvre et Florian.

Article 2 - Seuls les véhicules limitativement désignés ci-dessous peuvent circuler, à une vitesse inférieure à 15 km/h, et sous les réserves et conditions suivantes :

● Entre 5 heures et 10 heures 30 :

- a) les véhicules de livraison pour le service des riverains de la voie piétonne et de ceux de la rue Marguerite-Renaudin, partie comprise entre la rue Houdan et la rue des Ecoles ;
- b) les véhicules des services publics pour les besoins du service ;

● A toute heure :

- a) les véhicules prioritaires : pompiers, ambulances, police ;
- b) les véhicules des services publics pour les interventions urgentes ;
- c) les véhicules des docteurs en médecine appelés dans l'exercice de leur profession chez un riverain de la rue piétonne ou de la rue Marguerite-Renaudin, partie comprise entre la rue Houdan et la rue des Ecoles ;
- d) les véhicules de livraison de médicaments urgents pour le service des pharmacies riveraines de la rue piétonne ;
- e) les véhicules de transport de fonds pour le service des établissements bancaires riverains de la rue piétonne ;
- f) les véhicules de livraison des journaux ;
- g) les véhicules transportant des handicapés physiques, des invalides ou des malades incapables de marcher domiciliés dans la rue piétonne et rue Marguerite-Renaudin, partie comprise entre la rue Houdan et la rue des Ecoles ;

h) les véhicules appartenant aux riverains de la rue piétonne et de la rue Marguerite-Renaudin, partie comprise entre la rue Houdan et la rue des Ecoles, sous réserve que lesdits riverains bénéficient d'une autorisation personnelle délivrée par le Maire ;

i) les véhicules bénéficiant d'une autorisation spéciale et temporaire délivrée par le Maire pour transports exceptionnels.

Article 3 - La circulation des cycles et cyclomoteurs est totalement interdite dans la partie piétonne de la rue Houdan. En conséquence, les cyclistes et cyclomotoristes devront circuler à pied en maintenant manuellement leur véhicule.

Article 4 - Le stationnement de tous les véhicules est interdit dans la partie piétonne de la rue Houdan. L'arrêt des véhicules autorisés à circuler dans cette partie de voie est limité aux périodes de chargement et de déchargement. Les véhicules des docteurs en médecine devront rejoindre un emplacement situé dans la partie adjacente de la rue Marguerite-Renaudin ou de la rue Michel-Charaire.

Article 5 - Tout bénéficiaire, à un titre quelconque, d'une dérogation de circulation conserve l'entière responsabilité des accidents corporels ou matériels provoqués par le passage ou la présence de son véhicule.

Article 6 - Les étalages ou les terrasses faisant saillie sur la rue piétonne doivent faire l'objet d'une autorisation spéciale délivrée par le Maire en fonction de la largeur de la rue.

Article 7 - Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse dans la rue piétonne ; l'accomplissement de leurs fonctions naturelles n'est toléré que dans les caniveaux.

Article 8 - Les infractions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément à la Loi.

Article 9 - Le présent arrêté prend effet à compter du 15 novembre 1975.

Article 10 - L'arrêté municipal du 28 août 1975 est abrogé à la date de mise en vigueur du présent arrêté.

Article 11 - Ampliation du présent arrêté est adressé à :
— M. le Sous-Préfet d'Antony ;
— M. l'Ingénieur divisionnaire des T.P.E. ;
— M. le Commissaire de Police et M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, pour exécution ;
— M. le Commandant du Régiment des Sapeurs-Pompiers, pour information.

Fait en Mairie, le 6 novembre 1975.

Le Maire,

Conseiller général des Hauts-de-Seine,
E. GULDNER.

MIROITERIE 102

Ateliers et bureaux
102, avenue Aristide-Briand

Vitrierie : demi-gros - détail - Encadrements

Double vitrage ISOLAR - ISOLFOR - BIVER - THERMOPANE

Raymond
DJIAN

Tél. : 666.09.66 - 237.23.10

ANTONY

Magasin d'exposition
29, avenue Aristide-Briand
Grand choix de cadeaux
Dépositaire CHRISTOFLE

Où en sont les minibus ?

Au printemps de cette année, a commencé l'opération « *Minibus 1975* ». Il s'agissait d'apporter à ce service les améliorations nécessaires après une première année d'expérience.

Une augmentation sensible du taux de fréquentation avait déjà été notée depuis le début de l'année 1975, mais il a semblé raisonnable d'attendre la fin de la rentrée scolaire pour porter un jugement sur les chiffres relevés.

A cet égard, le graphique ci-dessous est significatif : en septembre 1975, 105 % d'usagers de plus qu'en septembre 1974 ! Pour connaître les raisons de cet accroissement spectaculaire, une brève enquête a été effectuée auprès des usagers le 31 octobre et les 7 et 8 novembre 1975. On trouvera ci-après les résultats de cette enquête et les conclusions que l'on peut en tirer.

L'essentiel des modifications introduites en 1975 a porté ses fruits

• Les usagers interrogés ont marqué leur satisfaction vis-à-vis de l'installation des trois terminus au carrefour Pen-

thièvre-Houdan. Ils peuvent ainsi changer de ligne pour se rendre dans une autre direction.

• « *L'arrêt à la demande* » est maintenant connu et fort apprécié ; il s'agit de la possibilité de faire stopper le minibus sur son parcours pour monter ou descendre entre les arrêts. Il est d'ailleurs à noter que les chauffeurs connaissent maintenant les habitudes de leurs clients. Cette personnalisation du service est bien un des buts recherchés par un service communal de transports en commun.

• Des tarifs spéciaux pour les travailleurs et les scolaires avaient été demandés. Une carte mensuelle à 25 F donnant droit à un nombre illimité de parcours a été créée à cet effet et connaît un réel succès. Ainsi les déplacements quotidiens ont pratiquement doublés par rapport à l'année 1974 et 40 % d'usagers utilisent le minibus au moins 2 fois par jour. Ce fait est dû notamment aux trajets des jeunes d'âge scolaire pour la ligne A et P, auxquels s'ajoutent des déplacements liés au travail pour la ligne B.

Grâce à l'enquête, des informations intéressantes et parfois inattendues

• L'usager 1975 n'est pas tout à fait le même qu'en 1974.

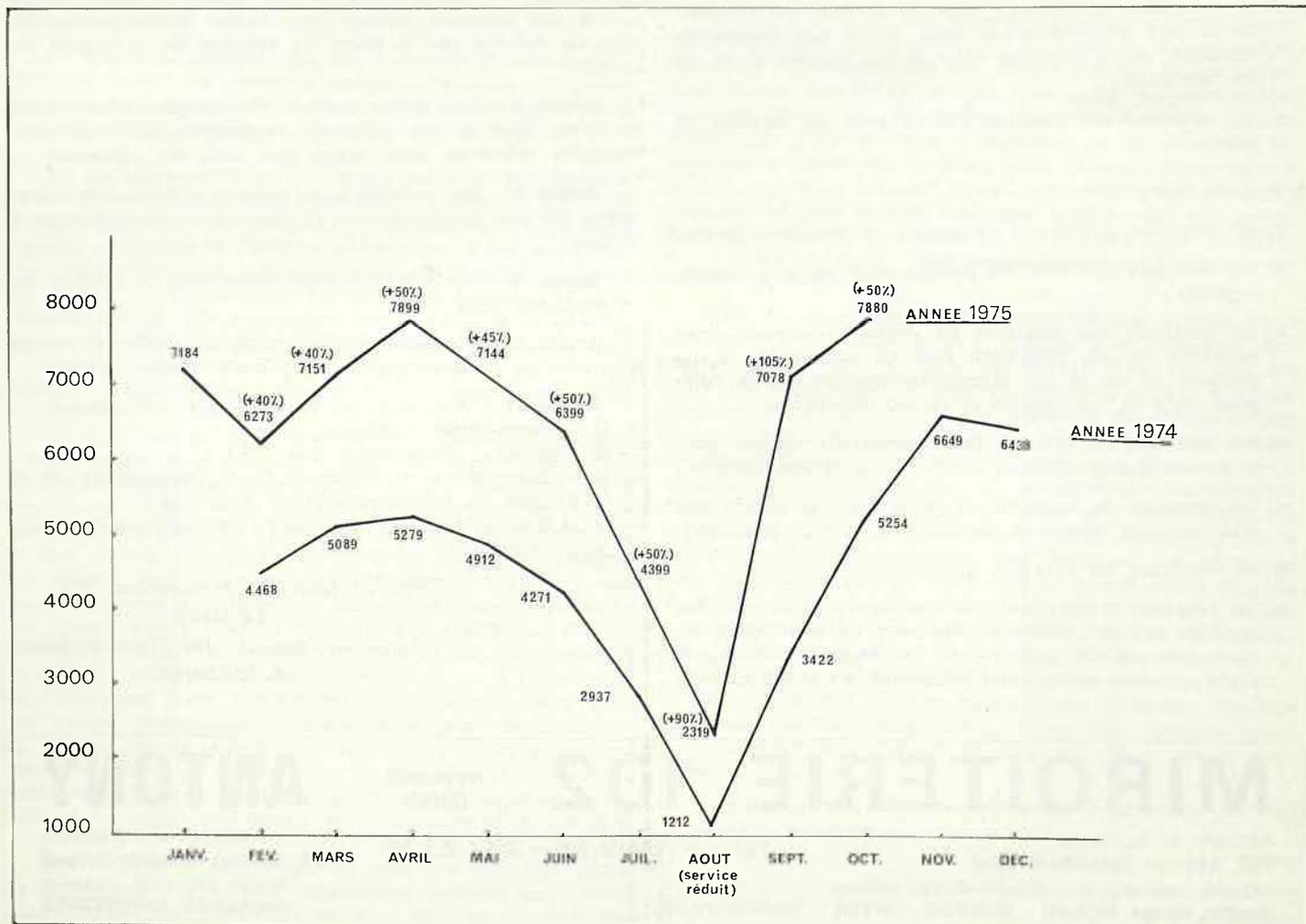
Pour les lignes A et B, la clientèle féminine est toujours très importante surtout les mercredis et samedis jours de marché, mais aussi en période de congés scolaires. En temps normal et en semaine, les scolaires représentent 40% à 45% des usagers sur les lignes A et B. Aux heures dites de « *bureau* » on trouve une proportion égale de travailleurs et de scolaires sur la ligne B.

Quant à la ligne P, les usagers sont essentiellement des enfants d'âge scolaire (83 % en semaine).

Comme en 1974, les personnes âgées transportées représentent une clientèle non négligeable, mais qui a peu évolué.

Mais si en 1974, l'usager-type était une femme, l'analyse des résultats de l'enquête montre qu'en 1975, c'est un scolaire.

Fréquentation des minibus. Nombre de voyageurs par mois



● Le service rendu est lui aussi différent.

En 1974, la majeure partie des usagers prenait le minibus plusieurs fois par semaine pour effectuer des achats ou pour se promener, se distraire. La clientèle actuelle se sert des minibus quotidiennement et même deux fois par jour, car il s'agit de trajets liés au travail ou à l'école.

70 à 80 % des usagers se déplaçaient à pied avant la création des minibus. En rapprochant cette constatation du fait que les jeunes d'âge scolaire constituent l'essentiel des personnes transportées actuellement, on peut facilement imaginer le service rendu non seulement à des écoliers mais aussi à leur famille qui évite aussi des déplacements fatigants.

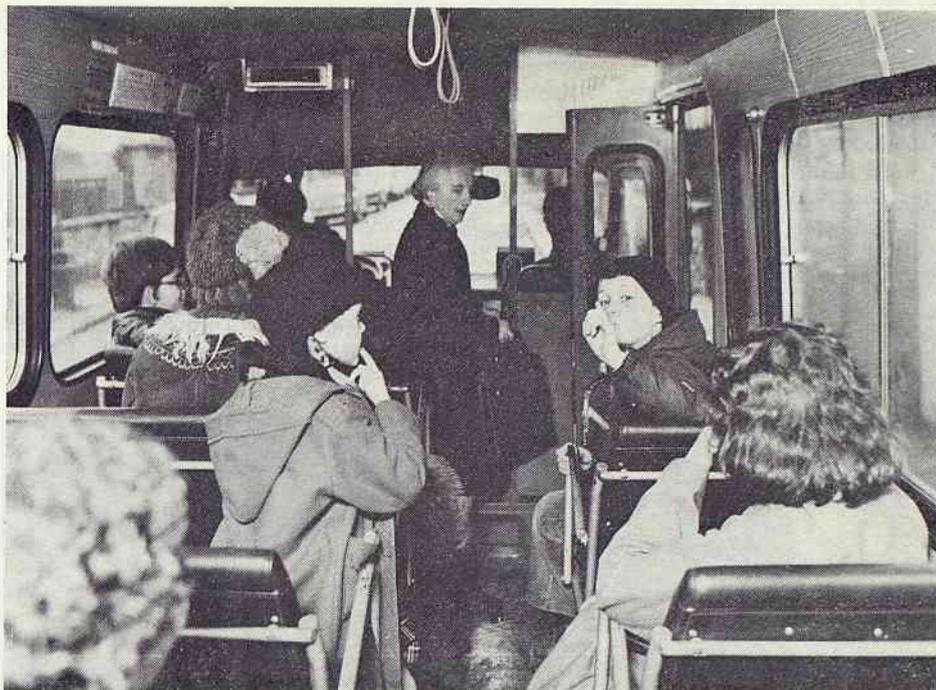
● L'enquête a permis également de constater que l'information des Scéens au sujet des minibus devait être poursuivie.

Un dépliant donnant tous les renseignements sur le fonctionnement du service (plan-horaires-tarifs) a été distribué à chaque usager interrogé au cours de l'enquête. Il a été fort apprécié. Depuis, il a été distribué dans toutes les boîtes à lettres; on peut encore se le procurer à la Mairie, (Service des Relations Publiques, 2^e étage) ou au Syndicat d'Initiative.

Les minibus et la carte orange

L'enquête effectuée n'a pas pu porter sur l'utilisation que font les Scéens de la carte orange. Mais comme cette carte doit être validée — gratuitement — au Syndicat d'Initiative avant de pouvoir être utilisée dans les minibus, on connaît le nombre des validations délivrées depuis le mois de juillet 1975 :

— juillet 1975 17 ;



— août 1975 24 ;
— septembre 1975 42 ;
— octobre 1975 47.

Cette augmentation constante est de toute première importance pour le budget de la Ville et le maintien du service des minibus.

Rappelons en effet que, dans le système de la carte orange, c'est le nombre de validations délivrées qui sert de bon à la contribution financière versée par le Syndicat des Transports parisiens au transporteur; celui-ci étant garanti par la Ville à hauteur de ses dépenses, **plus nombreuses seront les validations délivrées, gratuitement répétons-le, plus seront allégées les finances communales.**

En conclusion, on peut espérer que l'augmentation importante et constante de la fréquentation qui démontre chaque jour, s'il en était encore besoin, l'utilité des minibus et améliore les recettes — directes ou perçues au titre de la carte orange — permettra de passer en 1976 du stade expérimental au régime définitif.

Les usagers, pour leur part, ne comprendraient pas la suppression d'un service qui, dans bien des cas, a changé leur vie... en en améliorant la qualité.

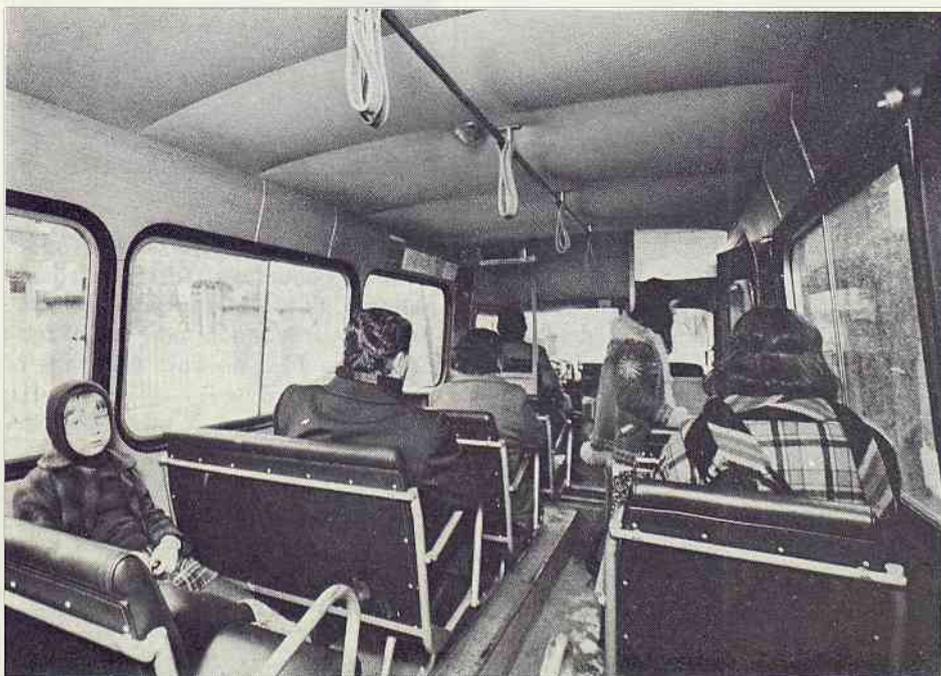
LA CARTE ORANGE...

... Vous connaissez !

Mais savez-vous que les minibus de Sceaux sont gratuits pour les porteurs de la Carte orange ?

Il suffit de demander une validation spéciale au

Syndicat d'Initiative
68, rue Houdan
(ancienne Mairie)



Les cérémonies du 11 novembre

Une fois encore, le 11 novembre, cette grande journée du souvenir, a été marqué dans notre Ville par des cérémonies empreintes de dignité et de recueillement.

Le cortège traditionnel, précédé des drapeaux des Anciens Combattants et des associations se rendit du rond-point Guy-Flavien à la Mairie.

Monsieur le Maire prononça une brève allocution, puis vint le dépôt de gerbes, l'appel des morts, la sonnerie aux morts, la minute de silence, la sonnerie du « Cessez le feu » et la Marseillaise.

Aussitôt après, le cortège se reforma pour se rendre au cimetière où une gerbe fut déposée au Monument aux Morts de 1870. Après l'envoi des couleurs, la nombreuse assistance défila lentement devant les tombes de ceux qui, tombés au cours des dernières guerres, sont inhumés dans le cimetière communal.



Monsieur le Maire prononce son allocution sur le perron de la Mairie. On reconnaît (de gauche à droite) : M. Garapon, Conseiller municipal ; M. Monceaux, Maire adjoint ; M. Alexis, Conseiller municipal ; M. le Docteur Cornilliet, Maire adjoint ; M. Vaclair, Député ; M. Warou, représentant M. Mazeaud, Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports ; M. Oheix, Conseiller municipal ; M. Guldner, Maire ; M. Raynaud, Premier Maire adjoint ; Mme Flahaut, Conseiller municipal



Un long cortège vers le cimetière

Automobilistes qui stationnez sur les trottoirs...

... avez-vous quelquefois pensé aux risques que vous faites courir aux piétons de tous âges, mais surtout aux enfants, aux personnes âgées, aux mères de familles poussant un landau quand vous les obligez à descendre sur la chaussée parce que votre voiture est sur le trottoir ou seulement à cheval sur le trottoir et la chaussée ?



... avez-vous pensé à ce que coûte à la collectivité (donc à vous-mêmes), la réfection fréquente des trottoirs provoquée par un usage pour lequel ils ne sont pas faits ?

... avez-vous pensé aux procès-verbaux qui vont devoir se multiplier si l'aggravation de la situation actuelle continue ?

Vous n'y aviez pas pensé ? Alors ce rappel était bien utile !

Bilans

La nécessité de préparer le Bulletin Municipal plusieurs semaines avant sa parution ne nous a pas permis de publier dans le dernier numéro un triple bilan, qui n'était pas connu en septembre et qui concerne la dernière année scolaire, les vacances qui l'ont suivie et la rentrée 1975. Nos lecteurs voudront bien le trouver ci-dessous.

Succès scolaires

Signalons le taux remarquable de réussite au baccalauréat enregistré une fois de plus au Lycée Lakanal comme au Lycée Marie-Curie. Il atteste le niveau des candidats et la qualité de l'enseignement qu'ils ont reçu. Les pourcentages sont les suivants :

Séries	Lycée Lakanal		Lycée Marie-Curie	
	%	Candi-dats	%	Candi-dats
A	83,33	30	80,00	146
B	57,57	33		
C	86,57	149	88,00	84
D	70,97	124	81,00	117
G	75,00	36		

Nombreux aussi ont été les succès remportés par les élèves de Lakanal aux concours d'entrée aux grandes écoles. En voici le détail :

Sections littéraires

	Admis-sibles (=IPES)	Sous-admis-sibles =DEUG	Reçus
Ulm - Sèvres	1	1	
Fontenay	11	5	2
Saint-Cloud	12	13	5
E.N.S.E.T.	13	X...	4

Sections scientifiques

	Admis-sibles	Reçus
Mines	1	
Sup. Elec.	2	1
Sup. Optique	2	2
IDN	3	3
I.I.E.	2	2
Air	1	1
Navale	2	1
T.P.E.	7	7
E.S.T.P.		10
I.P.P.	2	2
Ing. Marseille	2	2
ENSI M.	11	9
ENSI P.	12	6
P.C.	3	2
Chimie Nord	15	7
Chimie Sud	19	10
Chimie Rouen	10	6
C.E.S.T.I.		6
E.N.A.C. Ing.	1	

Sections agronomiques

	Admis-sibles	Reçus
ENS Fontenay	2	1
Agro.	18	5
Géologie Nancy	5	
Ecoles d'agriculture	18	6
ENITEF	18	6
Veto	38	30

Sections commerciales

	Admis-sibles	Reçus
HEC	7	4
ESSEC	15	10
ESCP	12	8
EAP	6	5
ESCAE	19	15

Quant au Collège d'Enseignement Technique de la rue de la Marne, ses élèves se sont présentés au CAP (7 options) et au BEPC (5 options). Honorables dans l'ensemble (62,5% de succès), leurs résultats ont été brillants dans plusieurs spécialités : 86% de réussite, par exemple, au BEP de sténodactylos-correspondancières et 100% au CAP de dessin industriel en construction mécanique.

Travaux dans les établissements scolaires

Bilan satisfaisant aussi en ce qui concerne les travaux effectués dans les établissements de Sceaux au cours des vacances.

A Lakanal, le stade a été refait complètement, et pour la date prévue, grâce à la ténacité de l'administration.

Dans les écoles communales, outre les travaux habituels d'entretien, ont été réalisées deux opérations exceptionnelles : la réfection complète des Chêneaux du groupe scolaire du Petit Chambord, et l'aménagement, sous la rotonde de la Maternelle des Blagis, d'un réfectoire supplémentaire pour l'école primaire.

La rentrée

Le bilan de la rentrée s'établit comme suit.

Evolution des effectifs

Au total, les effectifs de nos écoles restent stables. Ceux des lycées ont peu changé. A Marie-Curie, ils sont passés de 1.583 à 1.550 élèves. A Lakanal de 2.313 à 2.420.

Structures pédagogiques

Le nombre des inscriptions nouvelles a justifié l'ouverture d'une quatrième classe à l'Ecole maternelle du Petit-Chambord, où, en revanche, le cours préparatoire d'adaptation a été fermé, au moins pour cette année, faute d'élèves.

Il est probable que la neuvième classe de la Maternelle du Centre fermée en juillet, devra bientôt être rouverte, les effectifs actuels étant déjà supérieurs aux prévisions.

Décharge de service d'enseignement

L'Inspection académique n'a pas encore autorisé l'octroi d'une demi-décharge communale à Mme PORTE, nouvelle Directrice de cette école, mais lui a accordé une demi-décharge d'Etat.

Augmentation des besoins en locaux

Pour permettre à l'établissement de fonctionner dans de meilleures conditions, en disposant de 3 dortoirs et de 2 réfectoires, l'Ecole primaire voisine lui a prêté 2 salles supplémentaires.

L'accroissement des besoins en locaux résulte en partie de l'augmentation sensible du nombre des enfants qui déjeunent à la cantine. Il s'agit, semble-t-il, d'un phénomène général. A Sceaux, l'augmentation est de 8,77% par rapport à l'année dernière (764 contre 871).

Certains de nos lecteurs se demanderont peut-être où en sont les projets de constructions scolaires dont nous les avons entretenus à plusieurs reprises. Nous ne manquerons pas de faire le point sur cette question dans un numéro ultérieur du Bulletin municipal.

Henri WATREMEZ
Maire adjoint



La parole aux associations de parents d'élèves...

Association des parents d'élèves du Lycée Lakanal P.E.E.P. (Lagarde)

Assemblée générale

Elle s'est tenue cette année le 20 octobre à l'Ancienne Mairie en présence de nombreux parents et avec la participation de M. LAJEUNIE, Proviseur du Lycée, M. PEYTAVIN, Professeur d'éducation physique et un des principaux animateurs des activités sportives au Lycée, et de M. PEETERS, Conseiller d'orientation.

Respectant la tradition, M. le Proviseur a donné des indications sur les résultats obtenus par les élèves des classes préparatoires aux concours d'entrée dans les grandes écoles, littéraires, commerciales et scientifiques. Ils sont dans l'ensemble bons et en sensible amélioration pour la spéciale C (Agro) et la préparation HEC. Il a souligné l'intérêt de la création, à partir de l'année scolaire 1974-1975, d'une classe de math-spé de type P'. Les résultats du baccalauréat sont, eu aussi, très honorables.

La rentrée s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes puisque la quasi totalité des postes de professeurs prévus a été pourvue à temps, ce qui n'a pas été toujours le cas ailleurs.

Les travaux en cours depuis le printemps 1974 se terminent; en mai, une nouvelle entrée a été ouverte dans l'allée d'honneur; la salle de projection — que les habitués du Lycée appelaient improprement « le foyer » — a été entièrement réaménagée. Les travaux vont se poursuivre par une rénovation du Lycée qui commencera par la partie consacrée au premier cycle; d'importants crédits sont d'ores et déjà ouverts pour 1976. Des mesures ont été prises pour apporter le moins de gêne possible aux élèves pendant les travaux.

M. PEYTAVIN a exposé les conditions dans lesquelles la section « Sports-études-rugby » a été ouverte à la rentrée. Il s'agit là d'un type nouveau de classe créé à l'initiative du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports; les méthodes adoptées sont telles qu'une activité sportive de haut niveau est compatible avec d'excellentes études. Une section « Sports-études-tennis » est en projet, peut-être pour l'année scolaire 1976-1977.

Un nouveau stade, très moderne par sa conception et les matériaux utilisés, est en service depuis la rentrée; peu d'établissements disposent d'un outil d'une telle qualité.

Enfin, M. PEYTAVIN a précisé les raisons de la participation financière demandée aux familles, pour les séances de piscine; elle permet de les étendre à tous les niveaux. Tout en maintenant sa position de principe favorable à une prise en charge complète par l'Education Nationale, notre Association approuve cette formule.

M. PEETERS a exposé les modifications apportées aux procédures d'orientation à partir de cette année. Les nouvelles règles ont paru bien compliquées; mais M. le Proviseur nous a assuré qu'il ferait tout ce qui est en son pouvoir pour en rendre l'application facile et humaine.

Notre principale inquiétude concerne la suppression des conseils d'orientation de fin de 5^e, de 3^e et de seconde; à partir de l'année scolaire 1975-1976, la décision sera prise par les conseils de classes. A Lakanal, il en résulte que les parents ne seront plus représentés, ce qui nous semble très regrettable; en effet, de nombreux exemples ont montré l'utilité de l'intervention des parents.

La question de la représentation des parents à la partie du conseil de classe, qui traite des cas individuels, se trouve de ce fait, à nouveau posée. Elle n'est pas admise au Lycée Lakanal, par suite, notamment, de l'opposition de la majorité du corps enseignant, alors qu'elle l'est — à la satisfaction générale semble-t-il — dans de nombreux établissements.

L'assemblée s'est préoccupée des moyens propres à débloquer la situation: réunions parents-professeurs, etc...

M. le Proviseur a précisé sa position sur les « 10% ». Il y est favorable, particulièrement dans le premier cycle, mais constate l'impossibilité d'une organisation centralisée au niveau du Lycée. Il a, par contre, pris des initiatives pour la faciliter au niveau de chaque classe.

Avant l'arrivée de nos invités, le Président RINGENBACH avait brièvement rappelé l'activité de l'association pendant l'année scolaire 1974-1975 et, notamment, l'effort important de réflexion fait à propos de la réforme Haby (cf. Bulletin Municipal n° 67 de mai-juin 1975).

Michel PHILIPPART,

Vice-Président de la Fédération P.E.E.P.
Lycée Lakanal.

Elections au Conseil d'administration du Lycée Lakanal

**L'Association P.E.E.P.
garde la première place**

Fédérations	% des voix	Sièges
P.E.E.P. (Lagarde)	39,85	2
F.C.P.E. (Cornec)	35,90	2
Autonome	24,25	2

Les responsables de nos associations dans le district de Sceaux

LYCEE MARIE-CURIE

Président

M. RENOULT

78, rue Anatole-France
92290 CHATENAY-MALABRY
Tél. : 350-14-76

LYCEE LAKANAL

Président

M. RINGENBACH

12, rue Arnoux
92340 BOURG-LA-REINE
Tél. : 702-91-86

C.E.S. EVARISTE-GALOIS ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE BOURG-LA-REINE

Présidente

Mme POULET-MATHIS

18, rue Pierre-Loti
92340 BOURG-LA-REINE
Tél. : 660-36-00

GRUPE SCOLAIRE DU PETIT CHAMBORD

Président

M. FRESNEAU

144, avenue du Général-Leclerc
92330 SCEAUX
Tél. : 350-07-08

GRUPE SCOLAIRE DES BLAGIS

Président

M. DEBOIN

34, rue Auguste-Demmler
92340 BOURG-LA-REINE
Tél. : 350-17-90

GRUPE SCOLAIRE DES CLOS SAINT-MARCEL

Présidente

Mme DUVIVIER

135, rue Houdan
92330 SCEAUX
Tél. : 660-10-75

Associations des parents d'élèves du Lycée Lakanal et du Lycée Marie-Curie

Union Nationale des Associations Autonomes de Parents d'Élèves

CE QUE NOUS SOMMES - CE QUE NOUS CROYONS

Il y a plusieurs façons de présenter une association de parents d'élèves, plusieurs « *approches* », comme on dit dans le jargon à la mode.

Pour notre part, nous refuserons :

— l'approche **triomphaliste** (« *c'est notre association qui est la plus puissante, la plus représentative, la mieux implantée* »... « *c'est à nous que l'on doit tout ce qui a été réalisé dans les établissements d'enseignement, etc...* ») ;

— l'approche **partisane**, volontiers agressive et à forte coloration politique, qui n'évoque que luttes, situations conflictuelles, changements de société et d'échelle des valeurs, ministres mal intentionnés, institutions rétrogrades, réformes lourdes de menaces...

— l'approche **commerciale**, enfin, énumération des services matériels que procure l'adhésion à l'association qu'il s'agit de « *vendre* », comme on dit en style publicitaire : assurance scolaire, bourse aux livres, démarches pour résoudre les problèmes individuels.

Nous choisirons une voie plus directe, plus honnête peut-être : nous nous efforcerons de dire ce que nous sommes et ce que nous croyons.

Ce que nous sommes

Des gens de bonne volonté, disposant de moyens limités et consacrant bénévolement à des tâches souvent peu exaltantes — tenue de fichiers, coups de téléphone, distribution de bulletins — une partie de notre temps, plus ou moins importante selon les responsabilités assumées. Gardant une large marge de liberté d'action vis-à-vis de notre Fédération nationale, nous avons en commun ceci : il n'y a pas chez nous de « *parents professionnels* ». Quand l'un de nos responsables nationaux ou locaux n'a plus d'enfants dans un établissement d'enseignement public, il s'efface, laissant la place à un autre. Ce renouvellement naturel nous protège de la sclérose, et nous préférons les inconvénients passagers qu'il peut présenter au patriarcat institutionnalisé de telle autre fédération de parents, dotée, semble-t-il, d'un président à vie.

Ce que nous croyons

Nous croyons, avant tout, que l'enfant n'appartient ni à l'Etat ni à la Société et qu'en matière d'éducation et, par suite, d'orientation, les droits et les responsabilités de la famille sont prioritaires. Corollairement, nous refusons une éducation conçue comme une machine à broyer les individualités et à

fabriquer en série des robots destinés à devenir les rouages d'une machinerie encore plus tentaculaire.

Nous croyons que les parents sont mieux placés que qui que ce soit « *pour suivre les différentes étapes de l'évolution de leurs enfants et accompagner le développement de leur personnalité... Qu'investis d'une fonction naturelle de protection et appelés à répondre des conséquences dommageables des actes de leurs enfants* » c'est à eux qu'il appartient « *de contrôler et de surveiller leur éducation et de les élever selon leurs convictions personnelles* ».

Ces formules ne sont pas de nous (elles sont extraites des attendus d'un jugement de la 17^e Chambre correctionnelle du Tribunal de Grande instance de Paris), mais nous les faisons nôtres, de même que, sans approuver tous les détails ni toutes les orientations de la Réforme Haby, nous saluons les principes dont elle s'inspire, à savoir : que la formation scolaire **complète** l'action de la famille ; que celle-ci doit être **associée**

à l'accomplissement des missions de l'école ; et que *l'Etat garantit le respect de la personnalité de l'enfant et de l'action éducative des familles* ».

Ce dernier principe n'est d'ailleurs pas nouveau : c'est celui de la **laïcité**, telle que la concevait le créateur de l'instruction publique française Jules Ferry, avant que le mot même de laïcité n'eût été dévoyé de son sens original à des fins de politique partisane. Nous faisons nôtre la déontologie des enseignants, telle que Jules Ferry la définissait dans ses « *Instructions aux instituteurs de France* » : « *Vous ne toucherez jamais avec trop de scrupule à cette chose délicate et sacrée qu'est la conscience d'un enfant* ».

Et nous faisons nôtre, également, la formule de l'actuel Ministre de l'Éducation : « *Il suffit au professeur de donner pour certain ce qui est certain et de présenter comme problématique ce qui l'est en effet* ».

En clair, cela veut dire pour nous, parents autonomes, que l'enseignement doit être neutre, des points de vue politique, idéologique et religieux, et qu'un maître n'a pas le droit d'abuser du prestige que lui confèrent sa position, son ascendant et ses connaissances pour faire de sa chaire une tribune et pour endoctriner ses élèves en leur inculquant ses propres convictions.

Quant au rôle des enseignants, nous croyons qu'il consiste à transmettre aux élèves les connaissances acquises par les générations antérieures, à éveiller leur esprit, à développer leur faculté de jugement, à les initier aux méthodes de travail et de réflexion les plus rationnelles et les plus enrichissantes, à stimuler chez eux le goût du travail bien fait et le sens de l'effort que récompense le succès.

Mais cela suppose un certain nombre de **préalables**, fondamentaux à notre sens :

● d'abord, que les élèves aient la possibilité de **travailler dans un climat de calme et d'harmonie**, ce qui exclut l'intrusion, dans les établissements d'enseignement, de l'agitation politique et de la contestation permanente, téléguidées de l'extérieur ;

● ensuite, que chaque élève soit considéré comme un **individu**, avec ses qualités et ses aptitudes propres, qu'il s'agit de développer et de stimuler, et non comme un élément indifférencié d'un « *groupe* » anonyme ; nous refusons absolument les méthodes dites « **non directives** » et les prétendues « **techniques de**

Principaux responsables de nos Associations

Lycée Marie-Curie B.P. 11 à Sceaux

M. Paul LECLERC 12, avenue de Latre-de-Tassigny à Bourg-la-Reine - Tél. 702-34-74.

M. Daniel BLANC 182, rue d'Aulnay au Plessis-Robinson - Tél. 660-16-87.

M. Jean-Claude DEMOUGIN 27, avenue du Plessis à Châtenay-Malabry - Tél. 660-29-98.

M. Pierre HUBERT 43, rue des Chéneaux à Sceaux - Tél. 702-24-69.

Mme R. BRICE 148, rue Houdan à Sceaux - Tél. 350-13-87.

Mme J. NICOLAS 59, rue du Général-Sarrail à Bagneux - Tél. 655-01-46.

Mme Y. QUERNE 144, avenue du Général-Leclerc à Sceaux - Tél. 350-10-79.

Lycée Lakanal B.P. 3 à Sceaux

Mme Nicole RIGNAULT 18, rue Georges-Lafenestre à Bourg-la-Reine - Tél. 350-14-13.

M. Pierre VERDIER 32, rue du Colonel-Candelot à Bourg-la-Reine - Tél. 702-45-44.

Mme LENSEL 12, rue Le Bouvier à Bourg-la-Reine - Tél. 661-16-86.

Docteur HAINAUT 15, allée d'Honneur à Sceaux - Tél. 350-30-55.

Mme DOUVRELEUR - Tél. 350-02-58.

Mme TREVEDY - Tél. 702-90-76.

groupe », qui annihilent chez l'élève le goût de l'effort et de l'émulation et qui, finalement, aboutissent au plus désastreux des nivellements par le bas, en imposant aux sujets les plus doués le rythme de progression des plus retardés ;

● Enfin, que l'égalité des chances soit conçue non pas comme le droit, pour tous les élèves, d'obtenir automatiquement, au bout d'un certain nombre d'années, des diplômes ou certificats sans valeur, parce que ne représentant rien d'autre que des constats de présence dans un établissement d'enseignement, mais comme l'assurance, pour tous les enfants, sans distinction de sexe, de fortune, d'origine ou de classe sociale, de développer pleinement leurs aptitudes et de pousser leurs études jusqu'à leur terme dans la voie correspondant le mieux à leur goût et à leurs possibilités.

Ces idées, très simples et toutes naturelles, nous sommes persuadés qu'elles sont partagées par un très grand nombre de parents conscients de leurs droits et de leurs devoirs et soucieux, avant tout, de l'avenir de leurs enfants. C'est pourquoi nous estimons que nos associations autonomes, même si elles font moins de bruit et sont moins connues que d'autres, sont largement représentatives d'un vaste courant de pensée : celui de la majorité dite silencieuse. Peut-être n'était-il pas inutile de le rappeler.

Paul LECLERC

Histoire d'un départ

Certains, refusant tout, sont partis sac au dos vers l'Orient et les paradis de la drogue. D'autres, n'acceptant rien, se sont réfugiés dans le monde choquant du scandale. Quelques-uns n'oseront jamais sortir de leur cocon, tandis qu'une autre minorité s'enfoncé pas à pas vers la violence.

Et puis il y a ceux qui sont sur la corde raide... Ce ne sont pas tous des funambules, mais du moins, sont-ils conscients de tous les problèmes d'équilibre à résoudre pour ne pas être précipité dans le vide. Ils ont 17 ou 18 ans. Une bourse d'études leur a permis de quitter le cadre familial et familial.

Agnès MARAUX, qui habite 51, rue Paul-Couderc à Sceaux, a décidé de tenter l'expérience. Elle est partie le 5 août dernier pour Sheboygan, dans le Wisconsin aux Etats-Unis. Cette année, ils sont 142 boursiers, 142 jeunes qui sont partis découvrir un coin du monde grâce à l'A.F.S. (organisation internationale d'échanges culturels).

Leur bourse leur permet de découvrir un pays nouveau dans un

continent nouveau. Jour après jour, humblement, ils vivront les joies et les peines d'une famille, d'un lycée, pendant un an ou seulement un été. Mais quelle que soit la durée du voyage, c'est avec leurs hôtes et leurs amis qu'ils accompliront le chemin. Et au bout de ce partage, ce sera un nouveau départ, vers la vie d'adulte.

Les jeunes sont nombreux, venant de tous les pays du monde. Ils ont soif de jouer le jeu, soif de connaître et de partager, soif de devenir votre ami ou votre « enfant » adoptif d'un moment.

Pourquoi pas vous ?

A.F.S. Bourses internationales, (Association reconnue d'utilité publique), 20, rue de Longchamp, 75116 Paris - Tél. : 704-31-56.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉMININE D'ENSEIGNEMENT PRIVÉ SUPÉRIEUR

ÉCOLE DES FEMMES INGÉNIEURS

Reconnue par l'Etat (décret du 12 février 1943)

3 bis, rue Lakanal, 92330 SCEAUX ☎ 660-33-31

Une seule section

INGÉNIEURS (4 options en 4^e année)

ELECTRONIQUE — AÉRO-SPATIALE
INFORMATIQUE - PHYSIQUE SUPÉRIEURE

Durée des études : 4 ans

Sanction des études :

diplôme d'ingénieur reconnu par l'Etat (14 juin 1938)

Le concours a lieu en mai pour les élèves de terminales, C, E ou D. L'école admet sur titre en 1^{re} année les étudiantes ayant suivi 1 an de math. physique à la faculté (dans la limite des places disponibles).

PIANOS ANDERS

3 magasins d'exposition

PIANOS NEUFS TOUTES MARQUES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

OCCASIONS GARANTIES

ACHAT - ÉCHANGE - ACCORDS

LOCATION-VENTE A PARTIR DE 150 F PAR MOIS

ORGUES ELECTRONIQUES - INSTRUMENTS A VENT
TOUTES MARQUES

STUDIOS A L'HEURE - ÉCOLE D'ORGUE ET GUITARE

17-21, rue Monge - Paris-5^e ☎ 325-56-79 - 033-59-87

Fournisseurs de nombreux conservatoires et écoles de musique

Magasins ouverts tous les jours, de 9 heures à 19 h 30

PARKING ASSURE

PLOMBERIE-SANITAIRE

INSTALLATIONS

REPARATIONS

Aménagement de cuisines, salles de bains, etc.

PIERRE DUCRET

173, av. de la Division-Leclerc, CHATENAY ☎ 350-00-06

Galathée 2000

PRET A PORTER JEUNES FEMMES

STYLE 20 ANS

Place de l'Eglise - SCEAUX ☎ 660-82-10

ENTREE LIBRE



86, rue Houdan
☎ 661-16-26

C. BONOT

Opticien adaptateur de lentilles (souples et dures)
Agrégé S.S.

SCEAUX

OPTIQUE - PHOTO

Agfa - Kodak

151, rue Houdan

☎ 350-29-38

X^e semaine de l'orientation scolaire, de la formation professionnelle et de l'éducation permanenteDu 24 janvier au 1^{er} février 1976

A la Salle Municipale — 65, boulevard du Maréchal-Joffre

EXPOSITION PERMANENTE - ENTREE GRATUITE

Tous les jours, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30 - Les dimanches, de 14 h 30 à 18 h 30

Cette X^e Semaine qui s'articule autour d'une exposition permanente et de conférences spécialisées s'adresse aux jeunes qui désirent entrer dans la vie active, soit continuer leurs études, soit entreprendre ou poursuivre une formation professionnelle et à toute personne souhaitant parfaire sa qualification ou démarrer une nouvelle formation.

L'exposition permanente qui se tiendra à la Salle municipale aura pour objectif de fournir aux personnes intéressées toutes les informations pratiques relatives aux professions et métiers présentés par les organismes présents

à cette manifestation et aux possibilités offertes par les établissements scolaires et universitaires de la Région Sud de Paris.

A l'Exposition, l'O.N.I.S.E.P. et les conseillers d'orientation et d'information répondront aux questions sur les filières actuelles de l'enseignement et fourniront la documentation sur l'ensemble des activités économiques, notamment sur celles qui ne font pas l'objet d'un stand.

Principaux secteurs représentés par des stands et l'exposition

Administrations, Défense Nationale, Agriculture, Environnement, Banques,

Commerce et Distribution, Artisanat, Bourse, Entreprises Nationalisées, Automobile, Industrie et Travaux Publics, Télécommunications, Transports, Tourisme, la C.A.F.R.P., les Puéricultrices, l'Assistance Publique et la Santé Publique, la Documentation, l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE), l'Education Nationale (Collèges, Lycées, I.U.T., Universités Paris-Sud et Paris Val-de-Marne, les Grandes Ecoles), l'Orientation Scolaire avec l'O.N.I.S.E.P., les C.I.O., l'O.F.R.A.T.E.M.E., divers organismes de Formation Professionnelle et d'Education Permanente.

JOURS	HEURES	TITRE DES COLLOQUES	LIEU et ADRESSE des COLLOQUES
Samedi 24 janvier	20 h 45	Filières et niveaux.	Ecole, 13, rue Fontaine-Grelot
Dimanche 25 janvier	17 h 00	Les carrières du tourisme et des loisirs : les agences de voyage, l'hôtellerie, les transporteurs, l'audio-visuel.	Annexe de la Mairie, 1, bd Carnot Salle des Conférences, 1 ^{er} étage
	20 h 45	L'information à l'Agence Nationale Pour l'Emploi et le rôle du Conseiller.	C.A.E.L., 6, Villa Maurice Chemin du Tennis
Lundi 26 janvier	20 h 45	Le Droit et ses débouchés.	Annexe de la Mairie, 1, bd Carnot Salle des Conférences, 1 ^{er} étage
	20 h 45	Les carrières de l'Enseignement.	Ecole, 13, rue Fontaine-Grelot
Mardi 27 janvier	20 h 45	Certains métiers du secteur public : R.A.T.P. S.N.C.F., P.T.T., E.D.F.-G.D.F., Administration Communale, Fonction publique.	Annexe de la Mairie, 1, bd Carnot Salle des Conférences, 1 ^{er} étage
	20 h 45	Les carrières commerciales et comptables. Les métiers de la distribution et de la gestion.	Annexe de la Mairie, 7, place Condorcet, 2 ^e étage
Mercredi 28 janvier	14 h 00	La formation professionnelle et l'emploi des handicapés.	Annexe de la Mairie, 1, bd Carnot Salle des Conférences, 1 ^{er} étage
	15 h 00	Carrefour des jeunes.	C.E.C., 24, avenue de la République
	20 h 45	Les carrières sociales.	Annexe de la Mairie, 7, place Condorcet, 2 ^e étage
	20 h 45	Les débouchés dans les armées, la Gendarmerie, La Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris. Les carrières de la Police.	Annexe de la Mairie, 1, bd Carnot Salle des Conférences, 1 ^{er} étage
Jeudi 29 janvier	20 h 45	Les carrières médicales, paramédicales, pharmaceutiques. Carrières et formation à l'hôpital.	Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau à Sceaux.
Vendredi 30 janvier	20 h 45	La Formation continue.	Annexe de la Mairie, 1, bd Carnot Salle des Conférences, 1 ^{er} étage
	20 h 45	Les structures actuelles de l'Agriculture et de l'Horticulture. Les Eaux et Forêts.	C.A.E.L., 6, villa Maurice Chemin du Tennis
Samedi 31 janvier	20 h 45	Animation : action sociale.	C.A.E.L., 6, villa Maurice Chemin du Tennis
	20 h 45	Les carrières sportives.	Annexe de la Mairie, 7, place Condorcet, 2 ^e étage
	20 h 45	Les métiers manuels.	Annexe de la Mairie, 1, bd Carnot Salle des Conférences, 1 ^{er} étage
	20 h 45	Les caractéristiques et les débouchés des métiers industriels du C.A.P. au diplôme d'ingénieur.	Ecole, 13, rue Fontaine-Grelot
Dimanche 1 ^{er} février	17 h 00	Quelques exemples d'électrostatique.	C.A.E.L., 6, villa Maurice Chemin du Tennis

Halte-là ! les artisans sont toujours là

Pendant des siècles, les métiers manuels ont constitué l'activité essentielle de l'homme.

La révolution industrielle a entraîné une évolution des techniques de l'outillage mais également une évolution quant à la fabrication des produits et à leur mode de commercialisation.

Avant d'aboutir dans nos foyers, certains biens subissent d'importantes étapes de transformation visant à créer un produit fini où, trop souvent, chacun ignore la part du travail de l'homme.

Néanmoins, il existe encore de nos jours, des fabrications, des biens, des services qui sont le fruit du travail d'un seul homme.

On en parle : mais qui sont les artisans ?

Autrefois, on les appelait sabotiers, tisserands, bourelliers, etc.

On connaît leur travail par ce qu'il nous ont légué à travers leurs chefs-d'œuvre.

Face à l'industrialisation, leurs organisations : jurandes, communautés, corporations perdirent leur raison d'exister. Le développement des échanges dans l'ère industrielle rendait indispensable la fabrication de masse.

Au critère de qualité, on allait substituer celui de la quantité, pour une plus grande satisfaction des besoins. La spécialisation de la main-d'œuvre devint inévitable.

Artisanat : qualité de la vie

La récente naissance du Ministère de la Qualité de la Vie traduit l'idée que

produire, satisfaire ou inventer de nouveaux besoins n'est plus un des objectifs de notre époque.

Dans tous les secteurs, on s'efforce de retrouver un équilibre, une harmonie dans les activités de l'homme. Ce que certains redécouvrent, les artisans ont eu du mal à le préserver jusqu'à ces dernières années, car eux n'avaient jamais perdu ces notions d'équilibre et d'harmonie.

Les différentes tâches qu'ils accomplissent dans leur journée se complètent. L'artisan non sans difficulté, hélas, passe tour à tour d'un travail de chef d'entreprise discutant avec son banquier ou le fisc, à la création, à la production, à la discussion avec le client.

Aucune frontière ne sépare chacune de ces étapes du travail, comme c'est le cas dans les grandes entreprises.

A chaque instant, un artisan se sent directement concerné par son environnement : les événements de son temps ne lui sont pas étrangers, il en est le témoin.

Forme ou couleur, couleur ou matériaux, son avis doit être mesuré et son avis de professionnel doit trancher.

L'artisan, c'est un pont entre les époques et les civilisations. Il continue les traditions mais il est également le flambeau de l'innovation.

Au contact du client, prenant le temps de l'écouter, il n'a pas besoin de sondage, pas besoin d'enquête pour satisfaire la demande de l'homme qui vient le rencontrer.

A l'heure où les grandes entreprises découvrent la créativité comme moyen de progresser et de modifier les diffé-

rentes structures à tout niveau, il serait bon parfois de s'inspirer et d'analyser la créativité permanente qui est la finalité même de la vie d'une entreprise artisanale.

L'artisanat : un secteur de l'économie française

En France, ce sont 760.000 entreprises artisanales qui assurent au public ce travail personnalisé. Ce sont 2.000.000 de personnes qui y sont employées, c'est-à-dire pratiquement un Français sur dix. Décidément, l'artisanat nous est très proche.

Si nous regardons la région parisienne, ce type d'entreprises atteint le nombre de 85.000 soit 350.000 personnes. Nous pouvons utiliser leurs compétences dans des domaines très variés : le bâtiment, les métaux, les vêtements, les techniques de pointes : électronique, acoustique, micro-mécanique, optique, etc.

Pour améliorer leurs prestations, les artisans ne se contentent plus de bien faire leur travail, ils misent dorénavant sur la gestion, sur une direction plus consciente mais à l'échelle de leur entreprise.

Maître de ses décisions sur le plan technique, l'artisan doit l'être également sur le plan de la gestion.

Aussi, la Chambre de Métiers interdépartementale de Paris a créé différents services pour assister les artisans et faciliter leur tâche : conseil aux entreprises par des assistants techniques, formation de jeunes : création d'un Centre de Formation d'Apprentis, formation et recyclage des artisans établis : stage de formation continue.

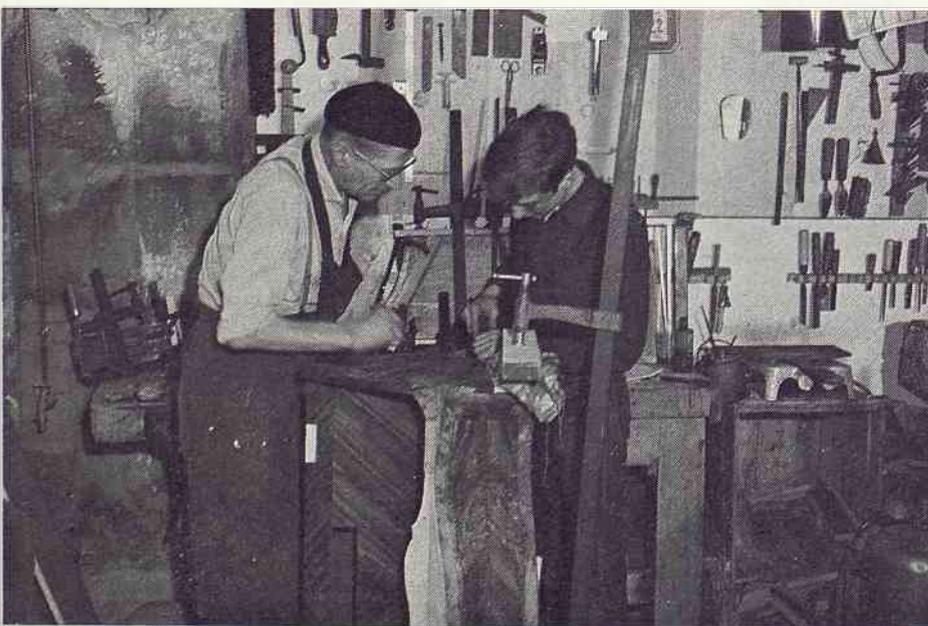
A Sceaux

C'est ainsi qu'à Sceaux, deux stages d'initiation à la gestion se sont déroulés de septembre à octobre. Ils étaient destinés aux artisans de Sceaux et des communes avoisinantes.

Grâce à cette décentralisation des actions de formation, les artisans de notre commune peuvent s'informer, se documenter et recevoir les conseils nécessaires à la bonne marche de leur affaire.

Nous noterons qu'à l'occasion de l'ouverture de ces stages, le Maire a accueilli les participants au cours d'un vin d'honneur en présence de M. Conrad IBARRECHE et M. JAMAULT respectivement Président de la Chambre de Métiers interdépartementale de Paris et Président du Bureau départemental des Hauts-de-Seine.

Ainsi, s'est scellée une efficace collaboration entre les élus locaux et la Chambre de Métiers interdépartementale de Paris. Cette collaboration se pour-



suivra par la présence à Sceaux du 15 au 20 décembre, du Centre d'information mobile de la Chambre de Métiers interdépartementale de Paris.

Tous ceux qui se sentent concernés par l'artisanat, artisans déjà installés ou salariés voulant se mettre à leur compte pourront y trouver les renseignements nécessaires.

Les artisans sont au service du public

Ce sera là notre conclusion puisque telle est la vocation de l'artisan.

Citons également en cette veille de fêtes de fin d'année, la « Galerie de l'Artisanat d'Art et de Création » 5, rue Saint-Martin près de la Tour Saint-Jacques à Paris.

Cette galerie créée par la Chambre de Métiers interdépartementale de Paris permet à tous les artisans de disposer d'une « vitrine » dans un des quartiers les plus commerçants de Paris. Vous y découvrirez l'ensemble des plus belles créations artisanales de la région parisienne : bijoux, poterie, photographie, meubles, etc.



Pour la seule ville de Sceaux, 150 entreprises artisanales peuvent répondre à l'ensemble des services que demande la population. Néanmoins, si vous ne trouvez pas dans votre ville ou si vous ne connaissez pas l'adresse de l'artisan que vous cherchez, il vous suffira de téléphoner au 720-91-91 : « Artisan-Service ». **Gratuitement**, la Chambre de Métiers interdépartementale de Paris vous fournira l'adresse des artisans les plus proches dans la spécialité demandée.

Adresses utiles

- CHAMBRE DE METIERS INTERDEPARTEMENTALE DE PARIS 42, rue de Bassano - 75008 Paris - Tél. : 723-55-66.
- BUREAU DEPARTEMENTAL DES HAUTS-DE-SEINE 4, boulevard du Levant - 92000 Nanterre - Tél. : 204-71-10.
- ARTISAN-SERVICE 42, rue de Bassano - 75008 Paris - Tél. : 720-91-91.
- C.F.A. 7, avenue Gourgaud - 75017 Paris - Tél. : 766-16-19.

I.F.A.C. 92

L'institut de Formation d'Animateurs de Collectivités — **I.F.A.C. 92** — offre à tous les jeunes à partir de 17 ans des activités et des carrières intéressantes et dynamiques.

Pour les communes des Hauts-de-Seine, il est proposé :

- une participation à une action dynamique ;
- un engagement au service des enfants ;
- une formation de courte ou de longue durée.

A partir de 17 ans

- Centres de vacances.
- Centres de loisirs.
- Classes de mer, de neige, etc.

A partir de 21 ans

- Maisons de Jeunes.
- Mille Clubs.
- Foyers de quartier.

Domaines spécialisés

- Activités sportives.
- Bibliothèque.
- Troisième âge.
- Surveillant de baignade.
- Techniques artisanales.

I.F.A.C. 92 a été créé par le Conseil général et avec le concours des communes des Hauts-de-Seine.

Si vous êtes intéressé, prenez contact : « **I.F.A.C. 92** », 22, boulevard de la Paix, 92400 COURBEVOIE - Tél. 333-63-11.



Prenez
le temps
d'aimer
la vieille ville

Prenez le temps d'aimer
les objets de

LA GLORIETTE

4, rue Florian, à SCEAUX

—◆—
Les cadeaux de qualité
les plus variés...

Les objets insolites
ou modernes...

Les abat-jour...

Les encadrements personnalisés..

—◆—
Prenez le temps d'aimer

LA GLORIETTE

4, rue Florian
92330 - SCEAUX

☎ 350-46-10



Dans la maison
de
Florian

ORNIS

TOUS TRAVAUX
DE TAPISSERIE

SIÈGES

PAPIERS PEINTS

TISSUS - VOILAGES

PASSEMENTERIE

MOQUETTE

Vente au détail
de toutes garnitures
pour l'ameublement

19, rue des Ecoles
92330 SCEAUX

☎ 350-08-16

Les Gémeaux

La saison 1975-1976 a bien commencé aux Gémeaux. Nous avons accueilli avec plaisir de nouveaux adhérents de plus en plus nombreux. Nous leur proposons un programme nourri pour le mois de décembre ; qu'on en juge.

Cinéma

- Le 2 à 21 h : La Reconstitution de L. Pintille.
- Le 5 à 21 h : Le Grand Meaulnes de G. Albicocco.
- Le 9 à 21 h : L'enfance nue de M. Pialat.
- Le 12 à 21 h : Les Cœurs verts d'Edouard Luntz.
- Le 13 à 21 h : Jetons les livres et sortons dans la rue.
- Le 16 à 21 h : Journey into fear d'Orson Welles.
- Le 19 à 21 h : Blow-up de M.A. Antonioni.
- Le 20 à 21 h : Monsieur Verdoux de Ch. Chaplin.
- Le 23 à 14 h et à 21 h : Les chasses du Comte Zaroff de E.-B. Shoedsack.
- Le 26 à 21 h : L'abominable docteur Phibes de Robert Fuest.
- Le 27 à 21 h : Rendez-vous à Bray de A. Delvaux.
- Le 30 à 21 h : Les Visiteurs du soir de Carné.

Théâtre

- Le 11 à 21 h : Mémoires vénéneuses, adaptation de Ninon Ozanne par le Théâtre du Limonaire - Débat.
- Le 18 à 20 h : Louis Ludwing par la Compagnie Mirat Nadar.

Variétés

- Le 3 à 21 h : Raymond Devos.
- Le 12 à 14 h 30 : Fête du 3^e Age, organisée par la Municipalité de Sceaux : Le tour de France de nos Provinces.

Conférences-débats

- Le 2 à 17 h : Groupe de réflexion « Animation scolaire ».
- Le 13 à 17 h 30 : Claude Alzon sur « L'immaturité de la jeunesse ».

Exposition

- Pierre Passani (peinture).

Musique

- Le 6 à 15 h : Quatuor de flûtes Arcadie.

— Le 6 à 17 h et 20 h 45 : Œuvres classiques et première audition du Divertissement sur les flûtes de Raymond Loucheur.

Mais les Gémeaux n'oublient pas une de leurs plus importantes missions : l'animation scolaire dans les écoles primaires et maternelles.

Prônée ci comme la panacée à tous les problèmes culturels, vivement controversée ailleurs comme « emplâtre sur des jambes de bois » et immixtion dans le monde de l'école, censée se renouveler par elle-même, l'animation en milieu scolaire est pratiquée aux Gémeaux avec le double souci d'une efficacité ponctuelle immédiate et d'une interrogation sur le phénomène global de l'animation.

Celle-ci, à n'en pas douter, répond à une demande grandissante, les enseignants y ayant eu recours ralliant à leur conviction de nouveaux collègues.

Diverses formes sont ainsi en action dans les écoles de Sceaux et de Bourglatre-Reine, et il n'est pas exclu qu'une action soit possible dans le courant de la saison avec les secondaires.

Inscrites dans les horaires consacrées aux activités dites « d'éveil », quatre formules sont pratiquées :

— les Musicholiers poursuivent dans les classes qu'ils suivent depuis plusieurs années leur cycle d'initiation musicale ;

— de son côté, Pierre ALLERAND, en étroite collaboration avec les enseignants, aborde le phénomène musical d'une façon sensiblement différente ; partant de la production de bruits et de sons par les enfants eux-mêmes, il les amène progressivement à organiser et à coder leur univers sonore ;

— les ballets modernes de Paris poursuivent leur travail axé sur les rythmes et l'expression du corps ;

— enfin, une série d'ateliers de jeu dramatique a été mise en place dans une dizaine de classes où sont pratiqués jeux et improvisations divers.

Mais cet ensemble d'activités d'animation qui se refuse à n'être qu'un enseignement spécialisé supplémentaire, ne se conçoit qu'en relation permanente avec les enseignants. Des réunions périodiques permettent d'aborder en commun les problèmes concrets posés par les pratiques en cours et de s'interroger sur les implications diverses et les finalités de l'animation en milieu scolaire.

Denise LECLERC



Animation scolaire
Portes ouvertes aux Blagis

Deux importants achats du Musée de l'Île-de-France

Grâce aux importants crédits d'achat mis à sa disposition par le Département des Hauts-de-Seine, le Musée de l'Île-de-France a pu effectuer ces jours derniers deux importants achats en ventes publiques.

Il s'agit d'abord de deux consoles d'acajou, signées Jacob, et provenant du Château de Neuilly, dont elles portent la marque. On sait que ce château était la résidence du Roi Louis-Philippe, qu'il avait considérablement embelli, décoré et remeublé et qu'il avait constitué tout autour un parc immense, allant de Paris à la Seine et couvrant les deux tiers du Neuilly d'aujourd'hui.

L'autre achat est un portrait de Natier représentant le Duc de Penthièvre. Ce dernier, petit-fils de Louis XIV et de Mme de Montespan, fut une des plus nobles figures de la fin de l'ancien régime. Le peintre l'a représenté en cuirasse, décoré des ordres du Saint-Esprit et de la Toison d'Or. C'est une très jolie effigie pleine de grâce et de sensibilité, qui vient heureusement compléter les importantes collections de portraits du Musée.



Exposition à la Bibliothèque municipale

Du 6 au 20 décembre 1975, la Bibliothèque municipale présente, en liaison avec les « Méridionaux de Sceaux » : « 150 ans de santons » (les crèches familiales).

Plus de 200 petits personnages d'argile ou de plâtre, peints ou habillés témoignent de la foi des provençaux en la naissance de Bethléem. Ces santons, tous prêtés par les membres de l'Association des Méridionaux de Sceaux, ont été choisis dans leurs crèches familiales parmi les sujets les plus représentatifs d'un art populaire vieux de près de deux siècles et toujours vivant si l'on en juge par la traditionnelle foire aux santons qui se tient tous les ans à Marseille (début décembre au 6 janvier).

Du 15 novembre au 22 novembre, la Bibliothèque municipale a présenté un choix de livres à offrir pour les étrennes : 150 suggestions pour enfants et adultes. Des catalogues avec les références de chaque livre exposé ont été offerts aux visiteurs. Il en reste quelques-uns à la disposition des retardataires à la Bibliothèque municipale, Petit-Château, 9, rue du Docteur-Berger.

Clubs soroptimistes

Rappelons qu'il existe, dans notre banlieue des clubs soroptimistes (Association féminine interprofessionnelle), dont les buts sont :

- maintenir une haute conscience professionnelle ;
- promouvoir les droits de l'homme pour tous et en particulier favoriser la promotion de la femme ;
- développer le sens de l'amitié et le sentiment d'unité entre soroptimistes de tous les pays ;
- maintenir vivant l'esprit de service et de compréhension humaine.

Dans cette dernière optique, les clubs de Fontenay-aux-Roses, Sceaux, Bourg-la-Reine, Antony, Châtenay-Malabry, ont pris part à l'opération « Boule de neige » (vaincre le cancer).

La Vallée aux loups reçoit le Festival de musique pour instruments à vent de Châtenay-Malabry organisé par l'Association "Nuits de Sceaux"

« L'harmonie des cors et des hauts-bois, dispersés par le vent, avait quelque chose du murmure de mes forêts américaines ».

Chateaubriand avait écrit cette phrase après un concert à la Villa Médicis.

Aurait-il pu rêver que la petite forêt américaine de sa chère Vallée aux loups, plantée par ses soins en 1807, retentirait un jour de 1975 de l'accent des cors, et qu'appuyé contre les branches horizontales de son catalpa géant de la Louisiane, non loin du cèdre, du tulipier de la Virginie, du séquoia et du magnolia de Floride qu'il regretta tant en quittant sa Vallée en 1817, on pourrait imaginer qu'elles furent ses émotions mêmes !

Aux nobles accords de Gabrieli et de Mouret, le climat de solennelle mélancolie de l'enchanteur fut magnifiquement recréé ce jour-là par l'Ensemble de cuivres de l'Orchestre national de France qui sut assimiler l'esprit de ces lieux.

Cloîtré dans sa Vallée, les premiers temps de son exil, Chateaubriand ne sortait guère que pour aller à la Messe dans la vieille église de Châtenay. Il devait s'arrêter en revenant chez son amie la Comtesse de Boigne dont la grille s'ouvre non loin de l'église. Elle écrit dans ses mémoires : « *Nous voisinions beaucoup* ».

Quel privilège de retrouver intact ce beau Parc de la Roseraie (CREP), plus gracieux, plus clair que la Vallée aux loups, empli de la musique raffinée de Purcel et de Monteverdi.

L'esprit et le charme de la Comtesse dont les Mémoires devaient faire les délices de Proust, émanaient de ces lieux par la vertu des sons de cet excellent Quintette de cuivres dont les musiciens sensibles au climat où ils se trouvaient, donnaient le meilleur d'eux-mêmes dans leur jeu.

Au cours de la présentation qu'ils firent d'eux-mêmes, les artistes eurent l'occasion d'expliquer à un auditoire conquis par leur sympathique simplicité, la façon dont ils travaillaient ensemble depuis de nombreuses années à l'Orchestre national de France — ce qui explique la cohésion de leur interprétation — qui se distingue encore par une rare sonorité et une musicalité de premier plan.

C'est à l'Association « *Nuits de Sceaux* » (*) que nous sommes redevables de ces « *Divertissements-Promenades* », formule d'animation maintenant très en vogue qui fut inaugurée dans notre région en 1971 à l'occasion du « *Mai floral* ».

Le premier concert du Festival 1975 eut lieu le 5 octobre dans le gracieux Parc qui entoure la Mairie de Châtenay, non loin du lieu où naquit Voltaire.

Malgré la fraîcheur du temps de saison, ces « *Divertissements* » réservés à la musique pour cuivres attirèrent durant ces trois dimanches, un auditoire de choix.

Il faut rappeler que c'est grâce à l'action de l'Association « *Nuits de Sceaux* » que le Pavillon de l'Aurore du Parc de Sceaux, dès 1945, puis l'Orangerie en 1948, servirent de nouveau de cadre à des concerts comme au temps des « *Nuits* » de la Duchesse du Maine.

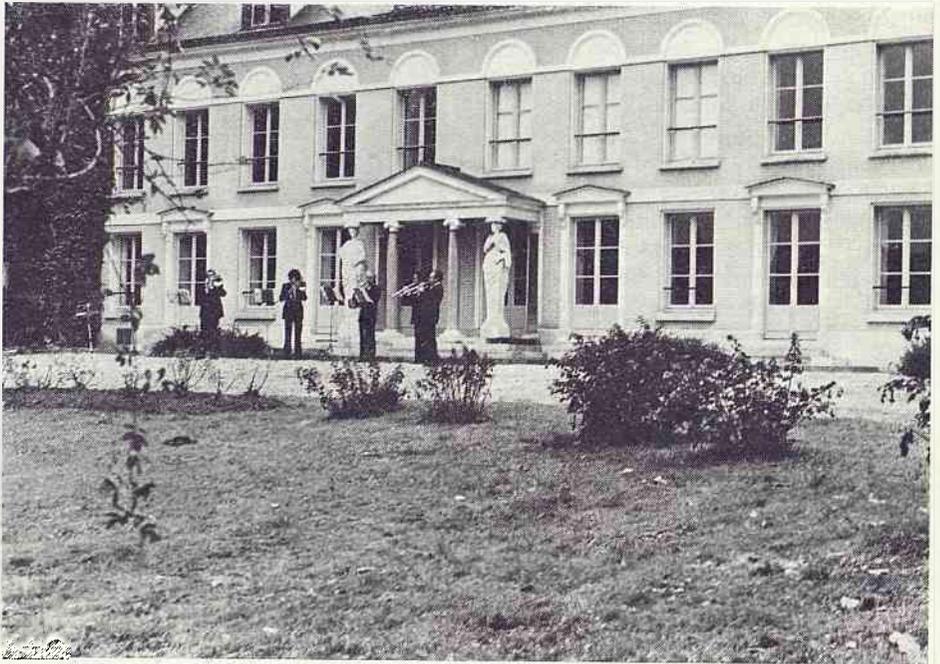
Souignons aussi que le Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux ainsi que l'As-

sociation « *Initiation Artistique Sceaux Val-de-Bievre* » sont nés du « *Centre Culturel Nuits de Sceaux* » et, sous des formes différentes, en poursuivent ses buts éducatifs et sociaux.

Il est à souhaiter que la chronique des « *Nuits de Sceaux* » du XX^e siècle soit écrite un jour, comme le furent celles des XVII^e et XVIII^e siècles ; le sujet est vaste.

Renée LEMAITRE

(*) « *Nuits de Sceaux* » - Présidente : Mme Croux de Loustal.



Studio Triquet - Châtenay-Malabry

U.F.C.S. - Equipe « Famille »

L'Equipe « Famille » de l'Union Féminine Civique et Sociale (*) a choisi de commencer cette année une étude de la psychologie de l'enfant et de l'adolescent. Elle compte organiser des réunions-débats animés par le Docteur CAUCHETIER, médecin psycho-physiologiste, sur ce sujet. La première de ces réunions aura lieu le lundi 8 décembre 1975 à 14 heures à la M.J.C. 21, rue des Ecoles à Sceaux. Thème : « Qu'est-ce qu'un enfant ? ».

Une deuxième réunion aura lieu le vendredi 6 février 1976, même lieu, même heure que la précédente réunion. Thème : « Les besoins de l'enfant ».

Deux autres réunions suivront en avril et en juin, nous vous en précisons ultérieurement les dates exactes et les thèmes.

Vous êtes cordialement invités à ces réunions. Toutes les questions que vous vous posez sur l'enfant et l'éducation, pourront être abordées au travers des thèmes retenus.

Venez, quel que soit l'âge de vos enfants, partager réflexions et expériences.

(*) *Union Féminine Civique et Sociale.*

Responsables : Mme CARLE 17, avenue Le Nôtre, Tél. : 350-27-90 et Mme SAUVEY 13, allée de Trévise, Tél. : 702-85-97.

Naissance du Club " Rotary " de Sceaux

Le mardi 28 octobre 1975, s'est déroulée à l'Ermitage de Robinson, la cérémonie de remise de Charte du nouveau Club du Rotary International, « Antony-Sceaux ». Ce fut l'occasion d'une large manifestation d'amitié dont l'éclat fut réhaussé par la présence de nombreuses personnalités : Mme Annie LESUR, Secrétaire d'Etat à l'Enseignement pré-scolaire, M. Jean GISCLARD, Sous-Préfet d'Antony, M. Erwin GULDNER, vice-président du Conseil général et Maire de Sceaux, M. Georges SUANT, Conseiller général et Maire d'Antony, M. Alfred NOMBLOT, Conseiller général et Maire adjoint de Bourg-la-Reine, M. Etienne THIEULIN, Maire de Bourg-la-Reine, M. Henri LECREVISSE, premier Maire adjoint de Châtenay-Malabry ; à ces personnalités, bien connues de nos concitoyens, il faut ajouter les représentants Rotariens de 166^e district : le Gouverneur Maurice RADIGUET, qui venait officiellement introniser le nouveau club, entouré des Past-Gouverneurs Georges MAGNANT et Pierre METIVET, du responsable des activités en faveur de la jeunesse Philippe THIEBAUD, du Trésorier Robert LAGRANGE et du Président du Club Sud de Paris, dont est issu, par abandon de territorialité, le nouveau Club, André DUTRUY.

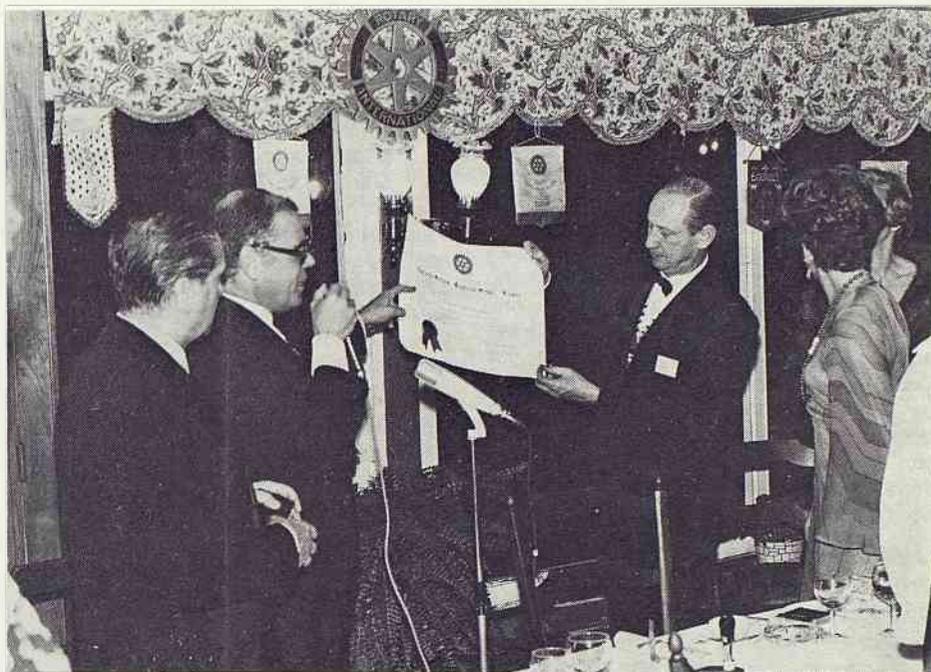
L'assemblée très nombreuse — 195 personnes — après avoir « sacrifié » à de fort agréables agapes, dont l'ordonnance fut en tous points remarquable, eut à entendre trois discours ; celui du Président fondateur du Club, le Docteur LESUR qui sut profiter de cette occasion exceptionnelle pour honorer de sa reconnaissance sincère tous ses amis qui, depuis des années, l'entourent de leur attention éclairée et cordiale, et faire passer le message Rotarien, à travers nos communes et leurs habitants d'hier en même temps qu'en se tournant vers le présent et l'avenir, par l'ébauche qu'il fit du travail déjà commencé dans son Club. Permettez-nous de reproduire quelques extraits de son allocution.

Saluant d'abord les personnalités :

— à M. le Sous-Préfet Jean GISCLARD : « qui représente l'autorité de l'Etat avec tant de disponibilité et de gentillesse : peut-on parler de férule, de technocratie du pouvoir quand on a la chance de cotoyer son représentant en la personne de notre Sous-Préfet d'Antony, toujours si souriant et affable ».

— à notre Maire, M. Erwin GULDNER que le Docteur LESUR saluait « avec affection et reconnaissance ; qu'il est agréable de travailler dans une assemblée municipale, sous sa conduite éclairée et généreuse... ».

Après avoir dit à chacun le « mot » que lui dictait son cœur, le Docteur LESUR a présenté les 23 membres du Club, en commençant par leur Parrain, Past-Président du Club Sud de Paris, André



CAREAU, Architecte à Antony depuis 40 ans, bien connu et tant apprécié de nos populations ; « avec précision, courtoisie, prudence, il a guidé nos premiers pas ; il a construit du solide toute sa vie ; puissions-nous ne pas le décevoir ».

Sur le territoire de Sceaux, habitent ou travaillent, dix membres du nouveau Club :

Yannick BESNARD, Docteur en Médecine ;

Jacques BONNEMAIN, Agent général d'Assurances ;

Jean BRES, Ingénieur ;

Jacques EWALD, Architecte ;

Charles GAURY, Conseiller Référendaire à la Cour de Cassation ;

Pierre JEAN, Avocat à la Cour ;

Pierre LAJEUNIE, Proviseur au Lycée Lakanal ;

Jacques LEBLANC, Pharmacien ;

Adolphe LESUR, Chirurgien ;

Georges WERNER, Docteur ès-Sciences.

Ces hommes, que beaucoup d'entre vous connaissent bien, se sont groupés avec d'autres hommes de Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry et Antony pour vivre ensemble et faire vivre dans leurs quatre communes, l'esprit Rotarien. Il faut donc, en suivant l'allocution du Docteur LESUR, s'arrêter sur ces deux points qu'il a développés successivement et dont nous reprendrons les termes.

Pourquoi sur le territoire des quatre communes ?

Pour y faire quoi ?

A la première question, voici quelques extraits de la réponse du Président du Club « Antony-Sceaux ».

Il existe entre nos villes « une certaine unité de vie administrative, sociale et culturelle ; c'est dans cet esprit qu'est né le Club et je me permets de penser que ce soir, beaucoup d'entre vous seraient heureux d'entendre évoquer un peu de ce passé qui relie nos quatre communes, tant en sites, qu'en édifices, qu'en hommes.

C'est ainsi que Sceaux faisait partie de la paroisse de Châtenay ; elle en fut séparée au début du 12^e siècle...

Je cite Sceaux en premier, tant est prestigieux son passé et combien sont encore vivants à nos yeux, les souvenirs de ce passé.

Je ne pourrai les décrire tous ; je rappellerai seulement que, de nos jours, une intense vie culturelle y est toujours entretenue ; admirons le Pavillon de l'Aurore, ce petit temple où se déroulaient tant de fêtes, au magnifique plafond décoré par Lebrun et dont la Déesse de l'Aurore sert de thème principal à la décoration de sa coupole...

Dans un autre bâtiment, témoin de cette époque, nous avons la chance de nous réunir encore, je cite cette belle construction qu'est la grande Orangerie : l'Opéra y avait été transporté pour distraire la Cour de Versailles ; depuis 7 ans un festival d'été de musique reçoit les plus exigeants de nos mélomanes. Le premier château, celui de Colbert a disparu certes, mais le château actuel reconstruit depuis un peu plus d'un siècle, retrouve chaque jour davantage de richesses, dans le cadre du très beau Musée de l'Ile-de-France, grâce au dynamisme de son Conservateur, mais aussi grâce à la générosité du Conseil général des Hauts-de-Seine. Il me plaît de lui rendre hommage ce soir, par l'inter-

médiaire de ses représentants ici présents... ».

Mais transportons-nous maintenant sur la route d'Orléans devenue N.20, qu'empruntaient les carrosses pour se rendre au château de Sceaux et qui reliait à la Capitale, Bourg-la-Reine d'abord, Antony ensuite... ».

Sont évoqués plus loin, des activités manufacturières communes à Bourg-la-Reine, Antony, Châtenay, les manufactures royales de cires et de bougies, de même que les manufactures de porcelaines et de faïences, nées à Sceaux en 1735 et continuées à Bourg-la-Reine, jusqu'à la fin du siècle dernier. Il fallait aussi rappeler le Pavillon construit par Colbert à Châtenay : « il existe toujours au 35 de la rue Jean-Longuet et l'on peut y admirer encore aujourd'hui, outre son élégante architecture, un cadre rustique et champêtre où s'ébattent de jolis troupeaux d'oies... ».

Mais j'arrête ici ce rappel de souvenir ; vous connaissez maintenant un peu de ce cadre dans lequel les habitants de ces quatre communes ont vécu.

Et puisque nous parlons des hommes, d'hommes généreux dont, pour certains, l'oubli est complet ; pour d'autres, le souvenir se perpétue par le nom d'une rue.

A Sceaux, j'évoquerai deux poètes, très différents, mais combien généreux l'un et l'autre.

Florian, ce brillant homme de lettres, peut-être un peu trop amoureux des jolies femmes, mais qui laisse de charmants ouvrages et des fables très précieuses. Il distribue en abondance, pendant plusieurs années, au nom du Duc de Penthièvre, de nombreux secours pour soulager les misères de Sceaux et des villages environnants, et il prélevait sur ses propres revenus, car il avait ses pauvres à lui. Vous connaissez tous le tombeau de Florian dans le jardin des Félibres, joyau supplémentaire pour notre ville de Sceaux devenue cité Félibréenne à la fin du siècle dernier, la Société des Gigaliens et des Félibres de Paris ayant fait placer et inaugurer le 21 mai 1882 un marbre commémoratif sur la maison de la rue du Petit-Chemin où est mort Florian ; cette maison existe toujours à l'angle de la rue Florian et de la rue des Ecoles, face à notre M.J.C., et la plaque actuelle, qui a remplacé la précédente, fut inaugurée en 1955 par les Amis de langue d'Oc.

Charles Péguy ensuite ; Sceaux et Bourg-la-Reine peuvent revendiquer l'honneur de se partager son souvenir. Charles Péguy, l'un des génies les plus torrentiels que l'on ait connu, comme l'écrivait Jules Isaac, un torrent prêt à dévaler sur tous les rocs, à briser toutes les digues, bousculant tout et tous, furieusement sur son passage. Il avait deux passions : la vérité et le socialisme, un socialisme qui avait sa source au plus profond de sa conscience. Il haïssait

les Tartuffes et les tricheurs et son but était de libérer l'homme de tout asservissement. Penseur, écrivain, poète, Charles Péguy sut aussi mourir pour défendre son pays, le 5 septembre 1914, près de Neufmoutiers dans la Marne... ».

Enfin, le Docteur LESUR termine cette évocation, en rappelant qu'une « femme extraordinaire sut maîtriser les radiations pour guérir ce mal cruel qu'est le cancer ; Marie SKLODOWSKA-CURIE qui a vécu et travaillé à Sceaux, avec un courage et une abnégation extraordinaires, y perdant la santé et refusant toute donation et tout honneur. Son corps brûlé par le radium repose dans le cimetière de Sceaux, tout proche du grand lycée qui porte son nom.

Ce testament de générosité que nous ont transmis ces hommes et ces femmes, nous devons nous efforcer d'en être dignes, à notre modeste échelle, et j'en arrive à la réponse à la deuxième question : pour y faire quoi ?

Qu'est-ce qu'un Club Rotarien ? Un cercle plus ou moins secret, maçonnique, de P.-D.G. qui se réunissent pour faire de bons repas, ou se distribuer les bonnes affaires... Caricature ? Il semble y avoir un peu de vrai. Oui, le Rotary est un cercle plus ou moins fermé ; oui beaucoup d'entre nous, sommes des P.-D.G., et nous nous réunissons ce soir devant une table, mais la caricature n'ira pas plus loin, car c'est précisément pour moraliser le monde des affaires qu'à Chicago, se réunirent, il y a 70 ans, un ingénieur des mines, un tailleur, un avocat et un négociant en charbon... ce qui frappe, dans le Rotary, c'est l'amitié, véritable ciment du Club ; nous avons décidé entre amis de travailler, de travailler autour de nous pour l'amélioration de la condition de tous, en commençant par les déshérités... Outre cette notion d'amitié qui m'a frappé dans toutes les réunions rotariennes auxquelles j'ai assisté, j'ai été séduit par cet aspect apparemment paradoxal : nous apportons le témoignage d'hommes qui sont peut-être poètes à leurs heures (et ce n'est pas péjoratif) mais ces hommes ont des responsabilités, ils ont les pieds sur la terre, ils sont organisés, ils sont efficaces ; en bref, des hommes d'affaires qui veulent plus de bien, plus de justice et ces hommes existent au niveau mondial... ce que nous voulons, c'est par notre action collective, addition heureuse des efforts de chacun d'entre nous, changer les mentalités, en cheminant ensemble sur le terrain de l'amitié, de la générosité. Pour y parvenir, nous agirons de deux manières ; individuellement, dans notre vie de tous les jours, dans notre foyer, dans notre entreprise, dans nos relations diverses, nous nous efforcerons de nous comporter en Rotariens, c'est-à-dire en homme honnête et loyal... Le Rotary peut et doit nous changer individuellement, éradicant ces maux, ces faiblesses, ces travers qui nous assaillent dans le cours de notre existence. Est-ce naïf de raisonner ainsi, je ne le crois pas, car la nature humaine (que je

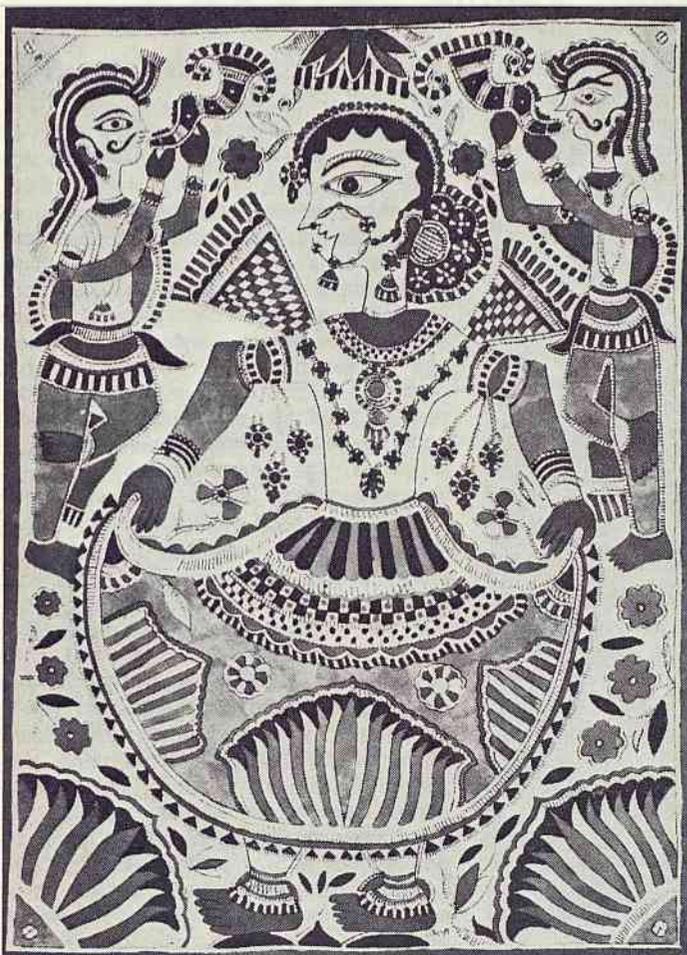
connais bien), si elle est bourrée de faiblesses, est aussi éclatante de ressorts et nous devons agir sur eux, sur ces ressorts et ne pas se laisser aller (« Je vous condamne pour médiocrité », disait Montherlant). Transposons à l'échelon de la société, si chacun de nous parvient à s'améliorer au nom de cette morale Rotarienne qui est la morale tout court, en nous groupant en club d'abord, en regroupant les clubs en districts dans le pays, en regroupant les pays en ce grand mouvement qui est le Rotary International, peut-être parviendrons-nous à changer des choses.

Mais soyons modestes et pratiques ; au niveau du Club, sachons par des actions précises et ponctuelles apporter du bonheur et de la justice autour de nous. Nous avons la joie de vous annoncer que notre Club a trouvé, tout près de chez vous, une action qui nous permettra de donner toute notre mesure, à savoir le soutien, dans tous les domaines, d'une œuvre qui recueille des enfants privés temporairement de leur cadre familial. Cette œuvre est presque centenaire ; ces enfants sont des cas sociaux très sévères. Nul doute que chacun d'entre vous, dans sa spécialité, avec ses connaissances et ses relations personnelles, pourra aider cette œuvre à surmonter de grosses difficultés, et à survivre ; et ce ne sera pas avec des billets de banque ou des chèques ; ce sera avec notre cœur et notre savoir. Sur le plan national, les districts animés par leurs gouverneurs respectifs sont prêts à travailler dans le cadre d'opérations plus importantes, en accord avec les Pouvoirs publics, à tous les niveaux, des municipalités aux membres du Gouvernement, en passant par les assemblées ; ils sont tous représentés ce soir et en accordant les moyens de la Collectivité publique et les moyens du Rotary International, nous pouvons faire de grandes choses » ; et le Président du Club de conclure « nous sommes peut-être des poètes, mais nous sommes vrais et nous regardons vers l'avenir. Je conclurai en empruntant cette citation de Goethe, dans « Poésie et vérité ». Que l'homme noble soit secourable et bon ; que, sans relâche, il crée l'utile et le bien ; qu'il nous soit un modèle de ces êtres que nous présentons ».

A ce long discours, M. le Sous-Préfet Jean GISCLARD faisait l'honneur d'une réponse, tout empreinte de finesse, de discrétion, à la manière d'une confidence du 17^e siècle, où se retrouvaient les marques d'une amitié et d'une confiance complicité, entre tous ces hommes de bonne volonté, gages de réussite et de succès.

Ce fut enfin, pour terminer la soirée, la remise au Club « Antony Sceaux » de la charte du Rotary International, à l'occasion de laquelle, le Gouverneur Maurice RADIGUET lui rappelait ses devoirs, beaucoup plus que ses droits, en témoin solennel de l'engagement sérieux et généreux que prenait ce soir, là, chacun des membres du nouveau Club Rotarien.

Un espoir pour les plus démunis grâce aux cartes de vœux de "Frères des Hommes"



Depuis dix années, les volontaires de l'Association « *Frères des Hommes* » agissent directement au cœur des régions pauvres d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, et s'efforcent de redonner l'espoir aux populations particulièrement démunies dont ils partagent la vie.

Leur travail va en s'approfondissant de jour en jour et, chaque année, les résultats obtenus les confirment dans leur conviction que les hommes, les femmes et les enfants qui souffrent de la faim, de la maladie et de l'ignorance peuvent s'aider en envoyant ses cartes de vœux. C'est à la fois un précieux soutien financier et une manière de faire connaître « *Frères des Hommes* » autour de vous.

Tandis que nous nous apprêtons à échanger toutes sortes de vœux pour Noël et l'année nouvelle, que nous nous souhaiterons « *heureuse et prospère* », l'Association « *Frères des Hommes* », qui célèbre son 10^e anniversaire, vous propose de l'aider en envoyant ses cartes de vœux. C'est à la fois un précieux soutien financier et une manière de faire connaître « *Frères des Hommes* » autour de vous.

Parmi les thèmes qui sont proposés, « *Frères des Hommes* » présente la très belle série de cartes qui reproduit les peintures du Mithila, authentique art populaire, dont les auteurs sont de simples paysannes de l'état du Bihar (au Nord-Est de l'Inde). A l'origine, ces peintures murales ornaient la demeure de jeunes époux.

Pour les équipes de « *Frères des Hommes* » qui travaillent depuis 1967 dans les villages intouchables de ce même état du Bihar, l'art Mithila représente l'expression la plus vraie de ces hommes et de ces femmes qu'ils côtoient : ils sont démunis, mais demeurent des créateurs.

Parallèlement, « *Frères des Hommes* » propose une série de 5 miniatures des XIV^e et XV^e siècles (Collection de l'Abbaye d'Encalcat). Riches de couleurs, soulignées d'or, ces sujets traditionnels, faussement naïfs eux aussi, ont la même sincérité d'expression.

Pour chacune des séries, les cartes (15,5 cm × 11,5 cm) sont réunies en pochettes de 5, au prix de 15 F la pochette. Chaque carte est accompagnée d'une enveloppe et d'un intercalaire, le tout pesant moins de 18 g.

**

Déléguée locale de « Frères des Hommes »

Mlle GRIVOIS

12, boulevard Desgranges - 92330 SCEAUX

Tél. 702-89-33

BON DE COMMANDE

à retourner au

Centre de Sceaux de « Frères des Hommes »

Maison des Jeunes et de la Culture

21, rue des Ecoles

92330 SCEAUX

Tél. 350-05-96

Nom

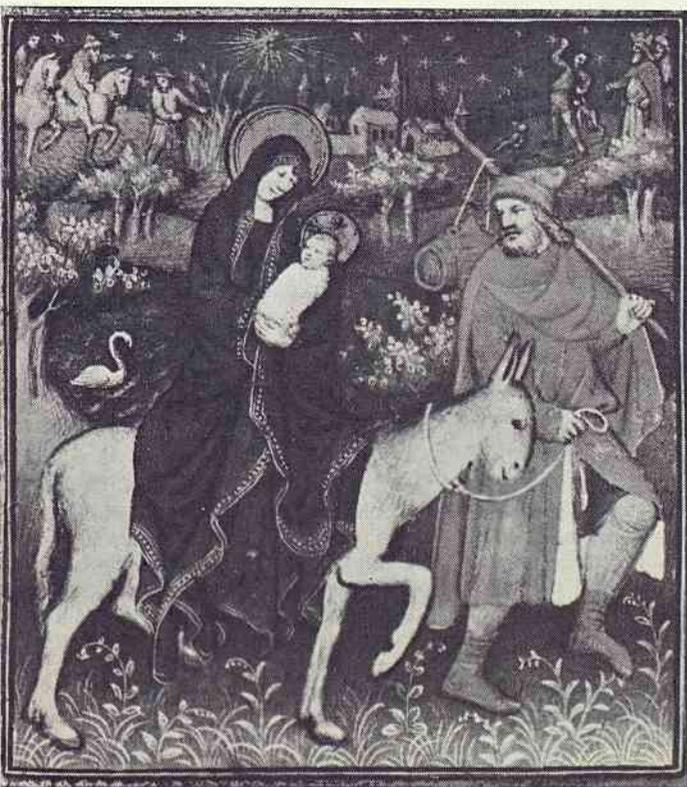
Prénom

Adresse

Commande pochettes de cartes série « Madhubani »
 pochettes de cartes série « Miniatures »

soit pochettes à 15 F = F

Règlement ci-joint par chèque bancaire
 chèque postal



Tennis-Club de Sceaux - Section "Tennis" de l'A.S.A.S.

L'Assemblée générale du Club s'est tenue salle de l'Ancienne Mairie, le samedi 18 octobre dernier. Le Président, M. Pierre DANDREL, a fait le point des activités générales et des finances. M. Raymond BEAUPOIL, animateur des équipes a rappelé les bons résultats sportifs de la saison qui vient de se terminer. On trouvera de larges extraits de leurs interventions ci-dessous et dans de prochains numéros du Bulletin Municipal.

Le Bureau 1975-1976, constitué en grande majorité des mêmes personnes qu'en 1974-1975, a été élu ; M. Pierre DANDREL, qui demeure membre du Bureau, souhaitant quitter la présidence après plusieurs années d'animation, a été remplacé par M. Guy LE PECHON.

Extraits du rapport d'activité de la saison 1975

La section a réuni cette année 572 adhérents à 60% masculins et 40% féminins. Parmi eux, 40% de jeunes, pourcentage un peu moindre que l'année précédente sans explication valable certaine mais qui reste malgré tout l'un des meilleurs enregistré dans l'ensemble de la Région parisienne. 20 joueurs ou joueuses de l'A.S.A.S. figurent au classement officiel F.F.L.T. de 1975 (pour un seul en 1971 et 7 en 1974).

Compétition par équipes

La section présentait 5 équipes dans le Championnat de Paris ; les lecteurs trouveront dans un des prochains bulletins la liste détaillée des excellents résultats obtenus.

Tournoi officiel F.F.L.T.

Malgré des prix d'un montant hors de proportion avec ceux magnifiques de certains clubs parisiens et surtout banlieusards, ce tournoi, organisé com-

me à l'accoutumée en mai, connaît son habituel succès quant au nombre et à la qualité des participants. Il réunissait cette année 145 messieurs et 79 dames. Le tableau final s'est trouvé légèrement amputé en dernière heure, non pas du fait d'un quelconque désintéressement, mais en raison de sa simultanéité exceptionnelle avec à la fois des matches de Championnat de Paris et des rencontres des Championnats de Roland-Garros. Nombre de joueurs de haut classement, après pas mal d'atermolements d'ailleurs, ont dû se récuser en toute dernière limite ce qui n'a pas empêché tous les initiés de goûter des rencontres de choix, notamment au niveau des sélections entre 15/1 et 15.

Tournoi des jeunes Scéens

Organisé pour la première fois à l'occasion des Fêtes de Sceaux, il a fort intéressé les milieux spécialisés et des félicitations sont parvenues au Club, par différentes voies, de la part de membres de la ligue de Paris, du P.U.C., du C.A. Montrouge en particulier. Les jeunes Scéens eux, sont entrés aussitôt dans le jeu, si l'on peut dire, et il a fallu freiner les ardeurs de la cinquantaine de minimes, benjamins et cadets des deux sexes engagés afin de ne pas devoir avancer les dates des demi-finales et finales.

Tournoi interne de fin de saison réservé aux membres du club

Près de 180 adhérents ont participé, soit près du tiers des inscrits. Ceci constitue, aux dires des plus anciens, un record absolu compte tenu de certaines vacances tardives, d'indisponibilités pour raisons diverses et notamment de santé et les obligations des uns et des autres, d'ordre familial, professionnel ou universitaire. Ce qui peut être considéré comme un autre record, c'est le fait qu'avec un court indisponible, un autre refait en plein déroulement du tournoi, un temps très défavorable puisque durant les 3 semaines de sa durée ont été décomptés 3 jours de pluie durant la 1^{re} et 2 jours durant chacune des 2 autres, tous les matches se soient déroulés dans les temps impartis.

Tous les participants sont à remercier des efforts qu'ils ont consenti et, en priorité, les derniers entrants dans les tableaux dont certains ont dû accepter de disputer jusqu'à 10 matches en 4 jours avec des rencontres se terminant souvent, trop souvent au gré des organisateurs, à 11 heures du soir.

Remerciements

A ce stade, il convient d'adresser de

la part de tous et des dirigeants en particulier ceux dûs :

— à tous les compétiteurs qui ont fait l'honneur à l'A.S.A.S. de porter ses couleurs ;

— à Mme LE VAVASSEUR, laquelle, en dehors de sa participation toujours victorieuse aux matches d'équipe, anime l'entraînement en toutes circonstances et, toujours disponible, prête la main à l'école de tennis, consent à s'associer aux travaux du Comité de gestion et a organisé, à son initiative d'ailleurs, toutes les réunions de bridge de l'année, buffet inclus, contribuant ainsi à élargir le cadre des contacts, des échanges, des sympathies, finalité tant recherchée des responsables du club ;

— à celui auquel est due la qualité du tennis pratiqué à Sceaux, à celui qui derrière des défauts évidents que chacun lui connaît, œuvre amoureusement avec une compétence certaine sur le plan technique, mais encore et surtout sur le plan de la psychologie et de la pédagogie, le professeur diplômé Jean-Michel ANKAOUA auquel certains doivent énormément à titre individuel et auquel le Club doit beaucoup sur le plan des équipes. Beaucoup apprécié des jeunes et des moins jeunes, il est souhaité qu'il garde aux oreilles, et si possible au cœur, l'écho de l'ovation spontanée qui l'a accueilli lors de son apparition à la dernière fête du tennis.

Fête du tennis

Le 4 octobre, en guise de clôture de la saison, une magnifique soirée était organisée dans la grande salle de l'ancienne Mairie. Dans un décor reconstitué de guinguette, parmi les feuillages, les fleurs, les parasols, toute une jeune compagnie s'est dépensée sans compter devant un splendide et copieux buffet ; l'ambiance de fête spontanément créée ne risquant pas de s'éteindre du fait de la présence du dynamique orchestre des Beaux-Arts. Pour parodier certains, qu'il soit précisé que les participants diront longtemps « j'y étais » et ceux qui étaient absents, comme toujours ont eu tort.

Dernière heure

L'école de tennis d'hiver débute son activité avec 117 inscriptions de jeunes et 29 adultes. Redoutables perspectives à tous points de vue, si l'on songe à la liste d'attente 1975 de 130 candidats à l'inscription au club qui s'allonge, s'allonge...

Vive l'A.S.A.S. 1975 ! Vive l'A.S.A.S. 1976 !

G. LE PECHON
R. BEAUPOIL

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

A dater du 4 novembre 1975, le bureau de l'Office Municipal des Sports est transféré au 68, rue Houdan à Sceaux (ancien Syndicat d'initiative), Tél. : 660-35-99.

Le nouveau Directeur, M. FREMAUX, se tient à votre disposition pour toutes questions relatives aux sports.

La Boule Scéenne

Le 14 juillet dernier, le concours de boules organisé par l'U.B. Vigneux (91) pour 16 quadrettes toutes catégories, a été gagné par la formation des jeunes des Hauts-de-Seine comprenant Pascal et Bruno FACHAUX ainsi que Jean-Claude LACOSTE, tous trois de Sceaux, D. HAMON (Malakoff), excellent quatuor pour convoyer jusqu'à Sceaux un impressionnant « *Bouliste* », objet du challenge.

Le 24 août, la Boule de Malassis (91) organisait un 16 Q. (honneur et promotion), où les quatre Scéens : P. GUIGOU, FACHAUX frères et J.-C. LACOSTE se défendirent plus qu'honorablement (trois « *jeunes* ») puisqu'ils échouèrent seulement en finale (9/13).

Au concours 16 Q. de Brétigny-sur-Orge (91), les 5 et 6 septembre (catégorie 3 et 4), l'équipe scéenne BIONDO, P. FRAIOLI, MURGUES et ROPE défendit ses chances, jusqu'à la finale comprise (5 à 13).

Le 7 septembre, au 32 D.T.C. de l'Avia-Club, les Scéens BARBIER et MOREL perdirent en demi-finale.

Les 13 et 14 septembre, au 256 D.T.C. propagande (ce type de compétition entre équipes aux qualités reconnues), la doublette de Sceaux alla jusqu'à mi-parcours, ne cessant qu'à la quatrième partie son ascension vers la finale.

Après leur voyage à La Rochelle, pour le Championnat de France, du 4 au 7 septembre, où nos jeunes représentants des Hauts-de-Seine ont enlevé leur poule mais échoué ensuite, la quadrette FACHAUX Pascal et Bruno, HAMON, J.-C. LACOSTE alla disputer le Championnat de France F.S.G.T. et la coupe, du 12 au 14 septembre, à Givors (Rhône). Après avoir gagné contre la Loire II (11/5) et l'Isère (13/12), ils perdirent leur demi-finale (score réduit 8/11). Notons que l'excellent tireur de cette quadrette, Pascal FACHAUX, fut obligé au rôle de pointeur par une blessure au pied, ce qui, vu le déroulement des parties, coûta vraisemblablement le gain final à nos jeunes représentants.

Le 20 septembre, à Malakoff, les « *jeunes* » Scéens Pascal FACHAUX et J.-C. LACOSTE furent éliminés en demi-finale, malgré l'étourdissante partie de Pascal FACHAUX (8 carreaux) tandis qu'au 256 D., D. ARBITTRE et O. AIMI échouèrent à mi-parcours de cette grande compétition disputée sur deux journées (20 et 21).

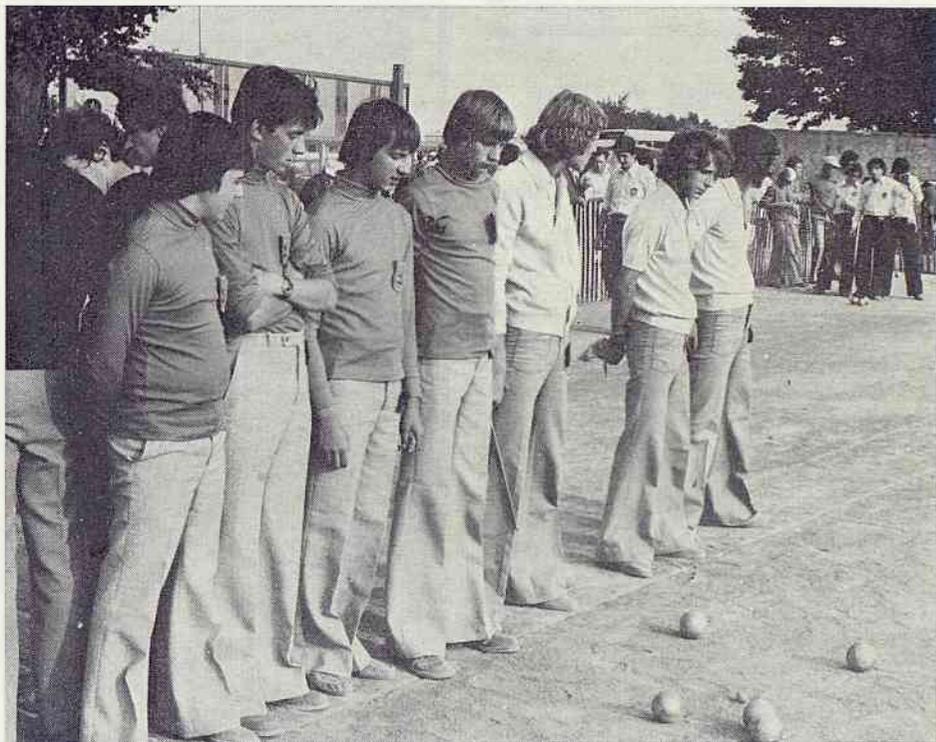
Sans pouvoir citer toutes les sorties de nos équipes depuis la fin du mois d'août, notons pourtant la finale du championnat de D. « *Jeunes* » (4 et 5

octobre) à Vanves : le titre était assuré pour la B.S. avant cette finale puisque FACHAUX frères y furent opposés à LACOSTE Jean-Claude et HAMON, qui firent jeu égal ; on retrouvera ainsi les éléments composant la quadrette « *Jeunes* », championne des Hauts-de-Seine.

Cinquante et une équipes représentant vingt clubs, douze terrains supplémentaires aménagés les jours précédents dans le Jardin de Sceaux par des volontaires ; un poste champêtre de ravitaillement tenu à la perfection, comme d'habitude, par Mmes BAILLEUL, BOISSAY,

des demi-finales, DEIANA, BURNACCI, CORRADO, de Bourg-la-Reine et GILBERTY de l'Hay-les-Roses, étaient encore en course. Finalement CORRADO l'emporta sur DEIANA et la Coupe Supermarché SERRON, remise par M. OHEIX, Conseiller Municipal et Président du Comité des Fêtes de Sceaux, s'en fut donc sans suspens, à Bourg-la-Reine.

Quatorze doublettes étaient au départ du second complémentaire. M. JECHOUX, Maire adjoint, délégué aux sports put, lors de la visite qu'il fit au boulodrome, lancer le but d'une rencontre. Les jeu-



Les quatre « *Jeunes* », champions des Hauts-de-Seine, au Championnat de France à La Rochelle (de gauche à droite) : D. HAMON, J.-C. LACOSTE, Bruno et Pascal FACHAUX

LACOSTE et où le « *café bien chaud* » réconforta les joueurs au cours de ce dimanche gris et frais. Un secrétariat à triple graphique qui n'a plus de secret pour le dévoué M. THETU, la présence active de notre ami M. BARONI (85 ans) et la visite de M. Paul BECHERAS (91 ans), fidèle spectateur d'un sport où il fut pointeur émérite ; voilà qui traduit en peu de mots le succès et l'ambiance amicale et sportive de cette journée très animée du 19 octobre.

En finale du principal concours, la doublette ROSSET (B.S. Montreuil) l'emporta sur l'équipe LECANU (Boule du XX^e). Des mains de M. BOUTET, les premiers reçurent le challenge EFIMOSA Cabinet BURDET et les seconds le challenge FRAIOLI.

Au premier complémentaire, au niveau

nes FACHAUX frères s'attribuèrent la coupe BBC (remise par D. BOISSAY). Et il était déjà 20 heures quand les projecteurs s'éteignirent après la fin de cette ultime rencontre sportive de la journée.

Le 25 octobre, au Plessis-Robinson, au concours sur invitations de 32 D.T.C., les Scéens MOREL et MURGUES perdirent en demi-finale, mais les « *jeunes* » Bruno FACHAUX et Dominique HAMON gagnèrent la coupe du complémentaire réunissant 16 équipes. Le lendemain 26 octobre, à Ecquevilly (78), la jeune formation scéenne Bruno et Pascal FACHAUX, Patrick GESCHIECK et Dominique HAMON gagnèrent 13/8 le concours principal H. et P. de 16 formations. Deux coupes en deux jours ! Bravo les Jeunes.

Au Centre des Jeunes des Blagis

Week-ends de ski — Volley-ball — Initiation à la natation

Week-ends de ski

Bientôt l'hiver, le ski, un certain nombre de personnes qui souhaiteraient découvrir les joies de la neige, ne pourront, pour différentes raisons, se rendre dans les stations de sport d'hiver. C'est pourquoi, à la suite de demandes d'habitants du quartier et d'adhérents de notre Association, nous vous proposons 3 week-ends de ski de fond à Gérardmer (Vosges) les samedis et dimanches 20-21 décembre 1975, 17-18 janvier 1976, 6-7 mars 1976.

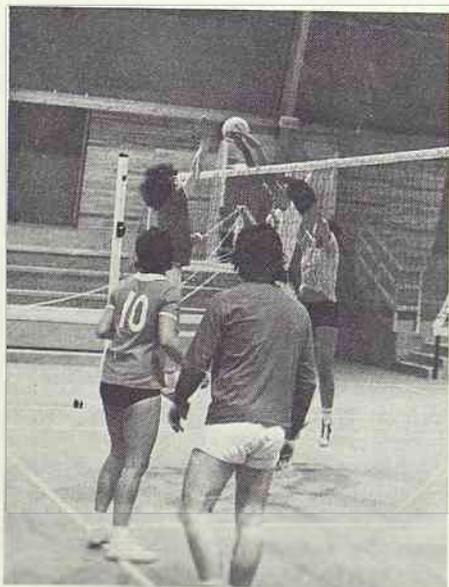
Le prix de chaque week-end est de 160 F (140 F pour les adhérents du C.J.B.); il comprend :

- le transport (départ de Sceaux le vendredi 20 h, retour le dimanche 23 h ;
- nourriture et hébergement ;
- matériel (skis, chaussures, bâtons, fartages) ;
- moniteur ;
- assurance.

Renseignements et inscriptions auprès de Pierre BOURLON, Responsable permanent du C.J.B., 2, rue du Docteur-Roux à Sceaux - Tél. 702.56.74.

Une nouvelle activité sportive : le volley-ball

Dans son désir de travailler avec d'autres associations, le C.J.B. a décidé d'offrir aux habitants de Sceaux la possibilité de pratiquer une discipline sportive qui n'existait pas en compétition sur Sceaux, le volley-ball, en travaillant avec l'U.S.B.R.S. (Union Sportive



Bourg-la-Reine/Sceaux). C'est dans une très bonne ambiance et esprit d'équipe que la saison de volley-ball à l'U.S.B.R.S. a repris ses activités.

Grâce à la collaboration, Centre de Jeunes des Blagis et U.S.B.R.S., on a pu noter une augmentation du nombre d'adeptes du volley-ball. A la suite de ce recrutement, deux équipes vont être engagées dans la compétition au niveau départemental et régional (une masculine et féminine). Nous espérons que vous viendrez voir jouer ces équipes :

— jeudi 11 décembre contre Bouvine (féminine) ;

— vendredi 9 janvier contre Pomponne (féminine).

Nous vous signalons que nous acceptons les personnes qui ne sont pas intéressées par la compétition, mais qui désirent pratiquer ce sport en loisirs. Entraînement : lundi de 20 h à 22 h et jeudi de 20 h 30 à 22 h 30. Renseignements et inscriptions auprès du C.J.B.

Initiation à la natation

Cette activité est née en même temps que le C.J.B. et elle se développe considérablement, principalement vers les plus jeunes, (4 à 8 ans). Vu le nombre de participants (50), nous avons désormais deux séances, le mardi à 18 h 30 et le mercredi à 9 h 30. Une séance se déroule ainsi :

— rendez-vous au centre ALFA (2, rue du Docteur-Roux) ou M. et Mme PICHOURON et d'autres accompagnateurs bénévoles se rendent à la piscine 20 minutes avant le début de la séance ;

— à la piscine, les nageurs et les non-nageurs se séparent ; sous la conduite du maître nageur M. LEBLOND, les enfants vont suivre leur cours de natation ;

— la séance terminée, les parents disponibles aident leurs enfants à se rhabiller ; et c'est le départ vers la demeure familiale.



Centre des Jeunes des Blagis

C. J. B.

Centre socio-culturel ALFA-UDAC

2, rue du Docteur-Roux

92330 SCEAUX

Tél. : 702-56-74

M. Etienne Thieulin, Maire de Bourg-la-Reine nommé Chevalier de la Légion d'honneur

Par décret du Président de la République en date du 10 juillet 1975, M. THIEULIN, Maire de Bourg-la-Reine, a été nommé Chevalier de la Légion d'honneur.

La Municipalité et les Conseillers Municipaux de Bourg-la-Reine ont voulu marquer cette haute distinction par une cérémonie qui restera longtemps gravée dans la mémoire des participants.

Le lundi 6 octobre 1975, dès 17 h 30, une très nombreuse assistance prenait place à la Salle municipale de Bourg-la-Reine, en présence de hautes personnalités parmi lesquelles on remarquait notamment : Mme LESUR, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Education (Enseignement pré-scolaire), M. MAZEAUD, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Qualité de la Vie (Jeunesse et Sports), M. HOSTEING, Préfet des Hauts-de-Seine, Officier de la Lé-

gion d'honneur, M. DOUBLET, ancien Préfet de la Seine, et qui fut longtemps Préfet de Région, M. FOSSET, Sénateur des Hauts-de-Seine, M. MAURICE-BARANOWSKI, Ancien Ministre, Sénateur des Hauts-de-Seine, M. GILNOUX, Député des Hauts-de-Seine, Conseiller général des Hauts-de-Seine, Maire de Montrouge, M. GRAZIANI, Député des Hauts-de-Seine, Premier Maire adjoint de Boulogne-Billancourt, M. PASQUA, Président du Conseil général des Hauts-de-Seine, M. NOMBLOT, Conseiller général des Hauts-de-Seine, Maire adjoint de Bourg-la-Reine, M. DOLIVET, Conseiller général des Hauts-de-Seine, Maire de Fontenay-aux-Roses, M. GULDNER, Conseiller général des Hauts-de-Seine, Maire de Sceaux, M. SUANT, Conseiller général des Hauts-de-Seine, Maire d'Antony, M. NICHOLETTIS, Grand Officier de la Légion d'honneur, M. GISCLARD, Sous-Préfet d'Antony, M. BOUSQUET, Secrétaire général à la Sous-Préfecture d'Antony, M. MIGNON, Maire de Châtenay-Malabry, M. BRUNEAU, Président du Tribunal de Grande Instance de Nanterre, Mme SIMON, Juge Directeur au Tribunal d'Instance d'Antony, M. le Général DOURET, Officier de la Légion d'honneur, M. le général LAFFERRERIE, Officier de la Légion d'honneur, M. le Colonel BARBEAU, Officier de la Légion d'honneur, M. BARETS, Chevalier de la Légion d'honneur, M. LAGARCE, Chevalier de la Légion d'honneur, M. COUNTERC, Membre de l'Institut, M. POIRIER, Membre de l'Institut, M. LAJEUNIE, Provisoire du Lycée Lakanal, et d'autres personnalités qu'il serait trop long d'énumérer ainsi que de très nombreux amis.

Monsieur Eugène Voisin

C'est avec beaucoup de peine que nous avons appris le 3 octobre, le décès de M. Eugène VOISIN, à l'âge de 91 ans. M. VOISIN était connu de très nombreux scéens ; tous ceux qui l'avaient rencontré à des titres divers, avaient pu apprécier sa grande délicatesse et son extrême affabilité.

Toute sa vie fut consacrée à l'enseignement et à l'éducation. Agrégé de physique et de chimie en 1912, il enseigna au Lycée de Coutances pendant deux ans. Prisonnier au camp de Münsingen pendant la guerre de 1914-1918, il prit l'initiative d'organiser, avec des camarades, un enseignement réciproque, permettant ainsi à ceux qui désiraient s'instruire de le faire malgré les circonstances difficiles de la captivité. La guerre finie, il enseigna au Lycée Faidherbe à Lille, et pendant une



dizaine d'années au Lycée Charlemagne à Paris, puis à partir de 1936, au Lycée Lakanal ; le dévouement qu'il apporta à sa tâche lui valut le titre de Professeur honoraire de physique et chimie.

Son expérience de professeur et ses dons d'enseignant lui permirent de rédiger de nombreux livres de physique et de chimie, remarquables par la clarté de leur exposé.

Toujours soucieux de l'éducation populaire, M. VOISIN présida, de 1962 à 1973, la S.I.E.P. (Société d'Education et d'Instruction Populaire du canton de Sceaux), société dont les conférences attirent toujours un public nombreux.

Il fut également pendant de longues années, responsable des personnes âgées à la section locale de la Croix-Rouge ; c'est lui qui organisait et animait les repas qui leur étaient offerts par la Croix-Rouge ; tous ceux qui y ont assisté se souviennent de la verve avec laquelle il racontait des anecdotes.

Nous ne pouvons séparer du souvenir de M. VOISIN celui de son fils Michel, élève de l'Ecole Normale Supérieure, héros de la Résistance, arrêté en juin 1944, déporté de Büchenwald et dont le courage fit l'admiration de ses compagnons dans la clandestinité et en déportation. Rapatrié dans les derniers jours d'avril 1944, mais épuisé par les souffrances et la maladie, il s'éteignit quelques semaines plus tard, à l'âge de 24 ans. Terrible épreuve pour sa famille ; sa mère, Mme VOISIN, ne put y survivre longtemps. M. VOISIN désira de toutes ses forces que demeure le souvenir de son fils et de ses camarades morts pour la France. Avec l'appui des Pouvoirs publics, il organisa une souscription dont les fonds vinrent principalement des élèves des lycées et des écoles et permirent d'élever, dans le Jardin du Luxembourg un monument à la mémoire de ces jeunes étudiants. Il fonda également l'Association des parents des étudiants morts dans la Résistance ; c'est au titre de Président de cette association qu'il fut fait Officier de la Légion d'honneur en 1968.

A sa fille, Mme Antoinette RIPOCHE, à son gendre, M. Christian RIPOCHE qui fut Conseiller municipal de Sceaux de 1953 à 1965, à sa petite fille Anne, nous présentons nos sentiments de très sincères condoléances.



M. NOMBLOT, Conseiller général des Hauts-de-Seine, Maire adjoint de Bourg-la-Reine, prenait le premier la parole pour souligner le dévouement inlassable de M. THIEULIN à la chose publique, sa ténacité remarquable mais aussi sa grande bonté et son immense modestie.

Ce fut à M. HOSTEING, Préfet des Hauts-de-Seine, que revint la charge

→
de remettre officiellement la Croix de Chevalier au récipiendaire après avoir retracé la carrière de cet homme exemplaire dont la constance et le sens du devoir constituent la part essentielle de la personnalité, joints à un sens aigu de la responsabilité d'élu.

Enfin, M. THIEULIN, dissimulant mal une vive émotion, exprima ses remerciements dans un discours de grande qualité, empreint tout à la fois, dans la plus parfaite des dialectiques, de noblesse, de modestie, de reconnaissance, d'amitié et d'humour. Il souligna notamment le fait qu'à ses yeux, le Gouvernement honorait, à travers sa personne, beaucoup de ces élus municipaux qui servent leur cité dans le respect des traditions démocratiques de la France.

Il ne restait plus alors aux nombreux amis qui étaient venu entourer le nouveau promu que de suivre sa suggestion vers un accueillant buffet. Pendant ce temps, inlassablement, avec la gentillesse qui lui est coutumière, M. THIEULIN recevait les félicitations et les témoignages d'amitié que chacun tenait à lui apporter.

Des Scéens à l'honneur

Palmes académiques

Au grade d'Officier

M. Serge CHAMBRILLON, Professeur au Lycée Lakanal.

Mme Marguerite SANTINI, Professeur au Lycée Marie-Curie (retraitée).

Mme Suzanne SAUVESTY, Sous-directeur du Collège d'Enseignement Secondaire Lakanal, 17, avenue Georges-Clemenceau.

Au grade de Chevalier

M. Mohamed KERAMSI, Professeur au Lycée Lakanal.

Mme Francine KUNTZ, Institutrice retraitée, 4, rue Emile-Morel.

Mlle Jeanne LEMASURIER, Professeur à la Faculté de Droit de Sceaux.

Médaille de la Jeunesse et des Sports

Médaille de bronze

Mme Yvonne BALDENSPERGER, Administrateur de la Maison des Jeunes et de la Culture, 89, rue Houdan.

Mme Maryvonne BAUDET, Conseiller Municipal, Vice-Président du Centre des Jeunes des Blagis, 15, rue Jean-Giraudoux.

M. Raymond BEAUPOIL, Dirigeant de la Section Tennis de l'A.S.A.S., 32, avenue Charles-Péguy.

Mme Jacqueline MARTINEAU, Dirigeant de la Section Basket de l'A.S.A.S.

M. Claude NERRE, Dirigeant de la Section Basket de l'A.S.A.S.

M. Jean PETIT, Inspecteur central de l'Instruction publique, 27, allée de Trévisé.

M. Joseph de PIREY, Administrateur de la Maison des Jeunes et de la Culture.

Communiqués

CENTRE D'INFORMATION FEMININ DES HAUTS-DE-SEINE

Où vous adresser pour placer, pendant une semaine, une personne aveugle, âgée mais valide, dans une famille ou un organisme ?

Vous êtes locataire d'un appartement, dans lequel des infiltrations d'eau se produisent. Quelle est la procédure à suivre pour obtenir la réparation des dommages ?

Vous désirez garder des enfants à votre domicile. Quelles sont les formalités et les conditions à remplir pour devenir gardienne agréée d'enfants ?

A ces questions, et à bien d'autres, auxquelles chacun de nous doit faire face à un moment ou à un autre, le Centre d'Information Féminin des Hauts-de-Seine est en mesure d'apporter des réponses ou de vous aider à les trouver. Fonctionnant à la manière d'un aiguillage, il vous dirige immédiatement vers le service ou l'organisme compétent, évitant erreurs et pertes de temps inutiles.

En somme, c'est une sorte de S.V.P. **gratuit** mis à la disposition du public tous les jours de 9 h 30 à 16 h 30, à la Préfecture des Hauts-de-Seine, à Nanterre.

Au départ, il est plus spécialement destiné aux femmes, car, c'est à elles qu'incombe, en général, la tâche de trouver les réponses ou les solutions aux multiples problèmes qui se posent dans la vie familiale, scolaire, professionnelle, etc... Mais, il est, bien entendu, ouvert à tous.

Une équipe de 25 personnes bénévoles (avocat, psychologue, pharmacien, graphologues, conseillère conjugale) se relaie pour assurer l'accueil, l'information, l'orientation et surtout, surtout, l'écoute. Dans bien des cas, derrière une demande banale d'information se cache un véritable S.O.S. qu'il faut être attentif à capter et auquel il est primordial de répondre sans délai.

Sur environ 5.000 demandes qui ont été formulées en 1974 :

40 % concernent l'emploi, le recyclage, la formation professionnelle, le droit au travail ;

30 % sont du domaine juridique : séparation, divorce, succession, adoption, renseignements sur les questions de consommation ;

20 % portent sur la recherche de crèches, garderies, orientation scolaire ou apprentissage, personnes du troisième âge, logement et ses problèmes ;

8 % loisirs, adresses utiles ;

2 % consultations conjugales.

Rappelons que des consultations juridiques et conjugales **gratuites**, peuvent être obtenues en prenant rendez-vous :

Tél. : 769-60-00, poste 55 82

ou en écrivant :

**Centre Féminin d'Information
des Hauts-de-Seine**
177, avenue Joliot-Curie
92013 NANTERRE

ALLOCATION AUX BENEFICIAIRES DU FONDS NATIONAL DE SOLIDARITE

Le Conseil général des Hauts-de-Seine a décidé d'accorder aux personnes bénéficiaires du Fonds national de solidarité, une allocation de 50 F, destinée à couvrir une partie de leurs **dépenses de chauffage et d'électricité**.

Les personnes intéressées sont invitées à se présenter, munies de leur notification de pension, au Secrétariat de la Mairie, rez-de-chaussée, le lundi de 13 h 30 à 17 h 45, du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 45, le samedi de 8 h 30 à 12 h.

C.I.C.A.S.

Salariés à l'âge de la retraite, le Centre d'Information et de Coordination de l'Action Sociale des régimes de retraites complémentaires membres de l'A.R.R.C.O. — le C.I.C.A.S. — est à votre disposition pour vous renseigner sur vos droits, vous aider à constituer votre dossier et vous informer sur l'action sociale des caisses de retraite.

Adressez-vous à la permanence de Sceaux : le deuxième vendredi du mois, de 9 h à 11 h 30 à la Salle Municipale du 95, rue Houdan (Baraquements).

CROIX ROUGE FRANÇAISE

Les élections de la Croix Rouge auront lieu au mois de février. Sont électeurs ceux qui ont versé leur cotisation 1975.

Parmi les activités de la Croix Rouge : des **cours de secourisme** qui ont lieu le mardi et le jeudi à 21 h, 95, rue Houdan. Personne responsable : Mme CAUQUAIS - Tél. : 350-75-36.

PERMANENCES

M. Pierre MAZEAUD
Secrétaire d'Etat

A la Mairie, de 17 h à 19 h

Vendredi 16 janvier

Vendredi 12 février

Vendredi 11 mars

Vendredi 8 avril

Période du 1^{er} mai au 31 août 1975 (suite)

MARIAGES

Christian GALLE et Nicole, Odette PIAZZA — Jean-Claude, Maurice LEGRAND et Nicole, Marie PERNOT — Alberto, José MARINHO BORGES et Augusta FIGUEIREDO.

Jean-Pierre, Louis LE GUYADER et Martine, Madeleine, Ginette SIMON — Christian, Aimé BARTEMENT et Nicole, Yvonne, Jeanne BIDAULT — Michel, Georges, Marie LE TALLEC et Marie-Laurence, Bénédicte BAUDET — Marcel, Louis, Ernest GALLOIS et Lucette, Yvette PESCHOT — Joël, Jean, Bernard FAUCHEHAUT et Danielle BONNEFOY — René, Jean PECCOLO et Joëlle, Jeanne, Lucienne DESTER — Marcel, René GOU et Lucie, Henriette FAYE — Didier, Claude BRIQUET et Chantal, Georgette, Denise VISIE — Jean-Claude, Gaston, Pierre MIRACOURT et Catherine, Brigitte DEGORCE — Joël, Lucien, Henri, Jacques PAVILLET et Francine, Hélène GODARD — Juda ASSEO et Lina LEYTES — Jean-Paul, Albert CHERBUET et Marie-Thérèse ALVINERIE — Jean, Richard WOLAS et Françoise, Marie BONAFOS.

DECES

Louis, Gustave BELLIARD — Anne, Marie, Madeleine, Renée l'OZOUVILLE, Veuve CACQUERAY-VALMENIER — Marguerite, Marie, Joseph BRIAND, Epouse LESENECHAL — Marina MALATESTA, Veuve CHIESA — Krejna WERBIN, Veuve ALFOWICZ — Michelle, Marcelle, Thérèse DAGEVILLE, Epouse LE METAIS — Gérard GUENOT — Yvonne, Marguerite, Pauline LELIEVRE — Adrienne, Julie GIRARD — Charles, Jean, Michel COULON — Andréa, Mathilde CHAUEAU, Veuve PAYSANT — Marie, Blanche, Olympe JOUSSEAUME, Veuve CEVRIN — Gabrielle LANDRAS — Vasko ZECEVIC — Germaine, Adrienne COUTARD, Veuve GUICHET — Raymond, Alexandre, Paul ALLONCLE — Henri SCHILLINGER — André, Paul, Léon GIABICANI — Pierre, Marcel BERRAY — Henriette, Hélène LADROYE — René, Albert VARNIER — Octavie, Marianne VANDENBERGHE, Veuve DUPUIS — Pierre FORMAN — Victor, Léon CAYRE — Arpad, André BALASKO — Renée Laure, Gabrielle LEBRET, Epouse RICHARD — Aimé, Paul, Alphonse HENNEQUIN — Maria, Françoise SINEUX,

Veuve BERNARD — Robert, Alfred, Lumina MATHIEU — Charles, Louis LAUREAU — Adeline DARADA — Charles LUCCHINI — Alain BOUSSELIER — Gaston, Marie, Abel VERRY — Eugène, Charles CAIGNON — Gabriel REMERAND — Emma, Léonie, Mathilde VAN DER HECHT, Veuve PIERME — Marie-Louise, Mathilde VIDAL, Veuve LAGUENS — Andrée, Marie HUGARD, Epouse JACOTTIN — Marguerite ROGER, Veuve GUYOT — Sébastien SIMON — Robert, Jude, Modeste HUGUET.

Personnes décédées en dehors de Sceaux, n'y étant pas domiciliées, et inhumées au cimetière communal dans leur caveau de famille

M. Léon BOMPART, décédé le 10 juillet 1975 à Gonesse (Val-d'Oise).

Mme MONTAGNE, née Denise DUPONCHEL, décédée le 9 août 1975 à Paris, 15^e.

Mme FAUDRIN, née Hélène FRANCK, décédée le 23 août 1975 à Orléans (Loiret).

Période du 1^{er} septembre au 10 novembre 1975

NAISSANCES

Xavier, Louis FERREIRA — José AMORIM — Sébastien DEGUILLARD — Mathieu, Ariel DERBANNE — Caroline, Marie-Claire MOULARD — Sébastien, Jean-Robert, Armand CARREL — Vincent, Olivier SCHUMACHER — Séverine, Magali METRAL-BOFFOD — Ivan DEMANGE — Malik, Georges, Kuassi KINDE — Elysaabeth TEIXEIRA — Cédric EVANNO — Sandrine, Jeanne, Ketty COSSEC — Thomas BEAUVISAGE — Denis, Laurent, Roger, Jules, Alix ROSSELLI — Teddy, Gilbert, Jean LAPORTE — Charlotte GARSON — Denis, Olivier, Yves GIRARD — Gaëlle, Jacqueline, Marie-Jeanne FAIVRE — Chrystelle, Marcelle, Liliane PINSON — Nicolas, Christian, André GAVILLON — Romaric, Pierre, Léon DUPONT — Sonia, Chantal LOPEZ.

MARIAGES

Jean, Etienne THYSS et Catherine, Alberte LEBRUN — Jacques, Marcel, Emile GOUREAU et Arlette, Françoise QUINQUET — Jean, Olivier, Cloud BUKIET et Sylvie, Madeleine, Andrée NASSIET — Carlos, Hugo HERGOTT et Hanna, Suzanne WOLAS — Alexis WESTERMANN et Marie, Noëlle, Marthe BAUBAUD — Joël, Joseph, Marie LE COLLETER et Isabelle, Marie-Simone REBOUL HECTOR BERLIOZ — Cyril, Marc,

Olivier, Antoine, Marie ISSAVERDENS et Midori KAKUBARI — Alain, Marcel FRANÇOIS et Marie-Claire, Jeanne GAUDRY — Christian BOUCHER et Sylvie, Jeanne, Louise CHABALIER — Janis, Rémy SALLARD et Brigitte, Françoise LECROQ — Jean-Paul BARGES et Lucette JACQUOT — Jean-François, Emile, Charles ALIX et Isabelle, Jeanne, Marie BARRAL — Albano COSTA NOVAIS et Maria de Fatima DA SILVA BARBOSA — Olivier, Gaston, René LATRIVE et Françoise, Marie, Renée JOUFFRET — Gilles, Luc, Guy, Philippe THIOLLIER et Hisayo MITAKE — Rémy, Jean-Louis LEPESANT et Marie, Erine, Françoise REISSIER — Pierre, Jacques BEURIER et Caroline, Marie, Françoise FELS — Yves, Jacques, Marie GRAS et Danielle DALEM — Thierry, Jacques, Christophe CAGNIARD et Anne, Yvonne, Catherine RIPOCHE — Alain, Guy BACH et Evelyne, Marie-Claude MICHLIG — Pierre REVAULT et Andrée, Raymonde FRESNEAU — Vincenzo FERRERI et Gisèle, Andrée BRIQUET.

DECES

Roger, Charles, Etienne SOLIGNAC — Marcel, Lucien, Louis GUYOT — Jean-Baptiste ORDINES-YVARS — Berthe FARGE épouse HIBON — Louis KOVACS — Léonie MIDY veuve CHRETIEN — Andrée, Julia, Marguerite ROBERT

veuve LARREY de TORREBREN — Elise, claire DUPUCH veuve PUJO — Maurice, Victor CHENNEVIÈRE — Joséphine, Adélaïde, Marie GUERIN veuve BONNEMAIN — Angèle, Marie, Joseph ROUSSEL veuve MAHIEUX — Henri, Charles DANTAN — Charles, Antoine MERCUSOT — Joseph, Marc, Arthé MORIN — Lucienne, Jeanne ADELET veuve AMIRAULT — Jules, Emile MASQUELIN — Jeannine, Denise FLOHIC épouse BORLING — Hervé, Narcisse, Eugène JANNIAUX — Eugène, Clément, Victor VOISIN — Michel, Maurice ROCHE — Raymond, Jacob PICARD — Vincent, François, Alain, Marie VILLA — Jeanne Marie BOULOUIN veuve MILLIOT — Julienne TILLIER veuve AVIGNON — Jeanne, Emilie LEFAIVRE veuve POUILLAUDE — Suzanne DANIEL — Antonio LOPEZ — Jeanne KURTZ veuve BORDIER — Georges, Emile RAIMBAULT — Joséphine BRES veuve DUBLE — Marie-Louise MONDANGE — Philippe, Jean TETTIRAVOU.

Personnes décédées en dehors de Sceaux, n'y étant pas domiciliées, et inhumées au cimetière communal dans leur caveau de famille

Mlle Brigitte BERTRAND, décédée le 27 août 1975 à Bourg-la-Reine (Hauts-)

de-Seine) — Mme HAINGLAISE née Marie DANIELOU, décédée le 8 septembre 1975 à Les Lilas (Seine-Saint-Denis) — Mme RACIQUOT née Marguerite BENOIST, décédée le 10 septembre 1975 à Paris 14^e — M. Jacques DUPONT, décédé le 4 octobre 1975 à Paris 14^e — Mme DAVID-MOUGEL née Jeanine PORTA, décédée le 10 octobre 1975 à Clamart (Hauts-de-Seine) — M. Henri RICHARD, décédé le 11 octobre 1975 à Paris 20^e — M. Jean STRAUSS, décédé le 21 octobre 1975 à Paris 16^e.

Reprise de terrains dans le cimetière communal

Le Maire de Sceaux informe la population qu'en vertu de l'arrêté municipal du 22 août 1975, il sera procédé, à partir du 1^{er} janvier 1976, à la reprise des concessions ci-après :

— concessions gratuites de cinq ans délivrées avant le 1^{er} janvier 1971,

— concessions décennales délivrées avant le 1^{er} janvier 1964,

— concessions trentenaires délivrées avant le 1^{er} janvier 1944, qui n'auront pas fait l'objet d'un renouvellement.

Les monuments et objets funéraires existant sur ces sépultures resteront à la disposition des familles pendant un an et un jour.

Offre d'emploi

La Mairie de Sceaux recherche :

- deux ouvriers d'entretien de la voie publique ;
- un agent (homme ou femme) chargé d'assurer le gardiennage des « poussettes » utilisées par les usagers du marché du Centre les mercredis et samedis de 8 h à 12 h 30.

S'adresser au Service du personnel de la Mairie de Sceaux (122, rue Houdan) de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 45.

Révision annuelle des listes électorales

La révision des listes électorales a lieu du 1^{er} septembre au 31 décembre inclus.

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire.

Conditions à remplir

- être de nationalité française ;
- avoir 18 ans à la date du 29 février 1976 ;
- posséder son domicile réel dans la commune, ou y avoir sa résidence réelle et continue de six mois à la date du 29 février 1976, ou y exercer en qualité de fonctionnaire assujéti à résidence obligatoire, ou figurer personnellement pour la cinquième fois, sans interruption, au rôle d'une des quatre contributions directes.

Tout électeur ou toute électrice peut également, à sa demande, être inscrit sur la même liste que son conjoint.

Pièces à fournir

- soit livret militaire, livret de famille ou fiche d'Etat Civil, carte nationale d'identité, passeport, décret de naturalisation ;
- justification du domicile à Sceaux (quittance de loyer, de gaz et d'électricité, de téléphone, etc.).

Dépôt des demandes

Les demandes d'inscription peuvent être déposées pendant toute

l'année et jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre inclus.

Se présenter au Secrétariat de la Mairie — rez-de-chaussée — le lundi de 13 h 30 à 17 h 45, du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 45, le samedi de 8 h 30 à 12 h.

Au cours du mois de décembre, une permanence sera assurée le samedi de 14 h à 18 h.

Les demandes sont déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, il est admis que sont également reçues en Mairie les requêtes :

— adressées par correspondance, sous pli recommandé, par toute personne qui, pour une cause indépendante de sa volonté, ne peut se présenter en personne (c'est le cas du malade, de l'infirme, du militaire, du Français établi à l'étranger...);

— présentées par un tiers dûment mandaté agissant en l'occurrence aux lieux et places de l'intéressé (procuration sur papier libre indiquant les nom du ou des mandants et du mandataire).

Pour prouver son identité, toute personne demandant à être inscrite devra joindre à sa requête, une fiche d'état civil ou, s'il s'agit d'un Français établi à l'étranger, un certificat d'immatriculation délivré par son consulat.

LABORATOIRE DES BLAGIS

— ANALYSES MEDICALES —

126, avenue du Maréchal-Foch
92260 FONTENAY-AUX-ROSES

Prélèvements au Laboratoire et à domicile

Ouvert de 8 h à 12 h
et de 14 h 30 à 19 h

En cas d'urgence de jour
et de nuit, samedi après-
midi et dimanche

☎ 660-27-61
lignes groupées

☎ 350-41-10

Services de garde

Du dimanche 7 décembre 1975 au dimanche 29 février 1976

Médecins

Pharmaciens

Décembre

Dimanche 7 décembre :
Dr PERIE, 31, rue des Pépinières 702-65-48

Dimanche 14 décembre :
Dr RENAULT, 112, rue Houdan 661-19-93

Dimanche 21 décembre :
Dr BENOUAICHE, 138, avenue du Général-Leclerc 660-74-87

Judi 25 décembre :
Dr BESNARD, 46, avenue du Président-Roosevelt 661-02-45

Dimanche 28 décembre :
Dr BLANC, 81, rue Houdan 661-17-28

Dimanche 7 décembre :
Mlle LACOUR, 127, rue Houdan 661-00-76

Dimanche 14 décembre :
Mme MOUIEL, 43, rue des Coudrais 702-40-44

Dimanche 21 décembre :
Mlle WEBER, 7, avenue des Quatre-Chemins 661-16-12

Judi 25 décembre :
Mme LAVERDET, 106, rue Houdan 661-00-62

Dimanche 28 décembre :
M. VARIN, 45, rue Houdan 661-00-91

Janvier

Judi 1^{er} janvier :
Dr BOUIN, 101, rue Houdan 702-40-46

Dimanche 4 janvier :
Dr GALVIN, 53, avenue Georges-Clemenceau 702-38-38

Dimanche 11 janvier :
Dr LE VAN GUYEN Jean, 31, rue du Docteur-Roux 660-81-31

Dimanche 18 janvier :
Dr LE VAN GUYEN Georges, 118, rue Houdan 350-07-74

Dimanche 25 janvier :
Dr MOUROT, 7, avenue des Quatre-Chemins 350-17-36

Judi 1^{er} janvier :
M. LEBLANC, 51, rue de Bagneux 661-10-59

Dimanche 4 janvier :
Mme PIQUET-KUNTZ, 144, av. du Général-Leclerc 350-03-00

Dimanche 11 janvier :
Mlle LACOUR, 127, rue Houdan 661-00-76

Dimanche 18 janvier :
Mme LAVERDET, 106, rue Houdan 661-00-62

Dimanche 25 janvier :
Mme MOUIEL, 43, rue des Coudrais 702-40-44

Février

Dimanche 1^{er} février :
Dr PERIE, 31, rue des Pépinières 702-65-48

Dimanche 8 février :
Dr RENAULT, 112, rue Houdan 661-19-93

Dimanche 15 février :
Dr BENOUAICHE, 138, avenue du Général-Leclerc 660-74-87

Dimanche 22 février :
Dr BESNARD, 46, avenue du Président-Roosevelt 661-02-45

Dimanche 29 février :
Dr BLANC, 81, rue Houdan 661-17-28

Dimanche 1^{er} février :
Mlle WEBER, 7, avenue des Quatre-Chemins 661-16-12

Dimanche 8 février :
M. VARIN, 45, rue Houdan 661-00-91

Dimanche 15 février :
M. LEBLANC, 51, rue de Bagneux 661-10-59

Dimanche 22 février :
Mme PIQUET-KUNTZ, 144, av. du Général-Leclerc 350-03-00

Dimanche 29 février :
Mlle LACOUR, 127, rue Houdan 661-00-76

Clinique Chirurgicale de l'Assomption

Chirurgie générale - Urologie - Gynécologie - Traumatologie - Radiologie
Chirurgie cardio-vasculaire - Maladies de l'appareil digestif - O.R.L. - Laboratoire d'analyses
24, avenue Victor-Hugo - 92340 BOURG-LA-REINE ☎ 661-07-99
Face le Lycée Lakanal 350-18-40 +
Conventionnée Sécurité Sociale - S.N.C.F. - R.A.T.P. - Mutuelles

INFIRMIERS

Piqûres - Perfusions
Pansements
Prélèvements de laboratoires

24 h sur 24
dimanches et fêtes

Toilette aux grands
malades alités
Gardes de nuit

31, av. Paul-Langevin - FONTENAY-AUX-ROSES - Tél. 350.44.43

AMBULANCES MUNICIPALES

TOUTES DISTANCES

175, rue de la Porte-de-Trivaux
92140 CLAMART

SANTÉ — CONFORT — SERVICE

Vente et location de cannes et béquilles — Matériel médical

NUIT
et
JOUR

631.69.22



Seule société
agrée pour
les transports
des malades,
indigents, relevant
des bureaux
d'aide sociale
des communes



office régional de l'habitat

AGENT IMMOBILIER FNAIM

153, av. du Gal-Leclerc - 92340 BOURG-LA-REINE

Tél. 660-44-66

Ouvert de 9 h 30 à 19 h, sauf dimanche sur rendez-vous

VENTES

LOCATIONS

CONSTRUCTIONS

NEUVES



APPARTEMENTS

SCEAUX LAKANAL

Beau living dble + 2 ch. dont 1 gde + entrée - cuis. - bns - chauff. cent., radiat. - pt imm. récent entouré verdure. EX. CEPT. 230.000 F.

M^o SCEAUX-ROBINSON

Sup. liv. terrasse SO + 3 ch. - belle cuis. tte équipée - s. de bns - dressing - chauff. cent. radiat. - Imm. récent gd stg. calme - verdure - Box inclus. 380.000 F.

SCEAUX M^o

Calme sur jdins - beau séjour - 3 ch. - gde cuis. - bns - chauff. centr. radiat. - tél. - pt imm. récent - Parking. 320.000 F.

L'HAY-LES-ROSES

Résidentiel dans merv. parc - lux. liv. dble - gd balc. - 2 ch. (3 poss.) - hall - gde cuis. équipée - nbreux placards - s. de bns + s. d'eau - pt imm. récent gd stg - asc. - garage comp. - 385.000 F.

FONTENAY-AUX-ROSES M^o

Beau liv. dble - 2 ch. - entrée - dressings - gd cft - pt imm. récent jdins - park. - EXCEPT. 203.000 F.

BOURG-LA-REINE

Centre M^o

Beau séjour + ch. - entrée - cuis. - s. de bns av. fen. - ch. cent. radiat. - placards - tél. - Imm. récent pierre - beau stang - asc. 161.000 F.

CACHAN-BOURG-LA-REINE

Bel imm. 1972 - asc. - calme - Magn. séjour, double loggia - 2 ch. - hall - gdes cuis. et s. de bns - dressing - chauff. cent. radiat. - parking compris. 285.000 F. T.V.A. incluse.

CHATENAY-MALABRY

Imm. 1974, gd stg, pierre de taille - verdure - beau séjour + coin repas - gd balc. - 3 ch. - gde entrée - cuis. - s. de bns + c. toil. - nbreux plac. - chauff. cent. radiat. indiv. - Box compris. - 370.000 F T.V.A. incluse.

ANTONY près M^o

Imm. 1969, gd stg - asc. - verdure - spl. liv. dble - balc. - Sud - 2 ch. - gde entrée - cuis. - bns av. fen. - ch. cent. radiat. - très nbreux plac. - EXCEPT 224.000 F.

PAVILLONS

DOMAINE DU PARC DE SCEAUX

Belle villa récente - vaste liv. S/E/O + bureau - 3/4 ch. - bns + douche - gde cuis. - ss-sol complet - garage 3 voitures - beau jdin 515 m². 735.000 F.

FONTENAY-AUX-ROSES

Magn. villa - belle réception + séjour 50 m² - cheminée - gde cuisine équipée - 4 belles ch. avec leur s. de bns - terrasses - salle de billard - sous-sol - vaste garage + dépendances habitables - spl. parc 1.300 m² - 1.100.000 F.

SCEAUX sur le Parc

Merveilleuse maison récente pierre de taille - pl-pied sur jdin 2.000 m² - liv. 87 m² + 6 ch. - gd cft - Prix élevé.

RECHERCHONS APPARTEMENTS ET VILLAS DANS LA REGION — PAIEMENT COMPTANT

PETITES ANNONCES — SCEAUX — PETITES ANNONCES — SCEAUX — PETITES ANNONCES — SCEAUX

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune femme, excellente présentation, cherche emploi secrétaire, réception. Sérieuses références. Ecrire Mme SALE, 154, rue Houdan, Sceaux.

Jeune femme, 23 ans, cherche place employée de bureau, dactylo débutante, libre de suite, salaire 1.600 F. Ecrire Mme GLATIGNY, 1, avenue Paul-Langevin, Sceaux.

Cherche travaux dactylo ou petit secrétariat de préférence à domicile. Tél. : 702-84-23.

Jeune femme garde enfants pour une ou plusieurs heures, jour ou nuit, semaine ou week-end à votre domicile. Téléphoner le matin au 702-86-43.

Dame de confiance, 50 ans, cherche place mi-temps (20 h par semaine). Pourrait aider vente, prospection ou démarchage. Possède voiture, sécurité sociale obligatoire. Tél. 350-36-65.

Jeune femme professeur, donnerait leçons d'anglais et d'espagnol, tous niveaux. Tél. 350-49-33.

Etudiant hollandais, donnerait cours d'allemand et d'anglais. Tél. 702-42-87.

Professeur agrégé donne cours d'anglais, français, latin tous niveaux. Tél. : 660-56-72.

Elèves ingénieurs Ecole Polytechnique Féminine donnent cours particuliers de maths ou physique, 6^e à Terminale et gardent enfants. Ecrire C. ISNARD, 3 bis, rue Lakanal, Sceaux. Tél. : 350-23-16 (12 h à 13 h 30).

Etudiant ingénieur E.S.T.P., 24 ans, donnerait cours particuliers mathématiques jusqu'au niveau terminale. S'adresser Yves MILLOT, Résidence du Parc de Sceaux, 44, avenue A.-Cherrier à Sceaux.

Professeur diplômé de la Sorbonne, ayant une grande expérience pédagogique, donne cours de russe et d'allemand, selon les méthodes nouvelles. Tél. : 350-59-62.

OFFRE D'EMPLOI

Très urgent, pour Châtenay-Malabry (ligne de Sceaux), couple, 2 enfants 3 ans et 10 mois, cherche employée de maison, de confiance, aimant enfants. Age indifférent, nourrie, logée dans chambre indépendante + s. de b. + T.V. pour : entretien maison neuve, équipée ultra-moderne, et s'occuper enfants toute la journée. 1.309 F/mois (repos le samedi après-midi et le dimanche, 1 mois de congés payés). Tél. : 555-50-79 le soir après 18 h pour rendez-vous ou écrire D. REVEAU, 42, rue Barbet-de-Jouy, 75007 Paris.

IMMOBILIER

A vendre, Ile d'Oléron, maison pierre, plein pied, 7 pièces, 2 cuisines, 2 salles d'eau, 2 w.c., garage, cour, à 50 m de la mer et forêt, meublée; Prix : 200.000 F. Tél. : 350-49-33.

Particulier achèterait 2-3 pièces bon état, calme et verdure, région Sceaux, Bourg-la-Reine, l'Hay-les-Roses. Ecrire D. MARTEL, 40, avenue A.-Cherrier à Sceaux. Tél. : 677-65-00 poste 287.

Particulier recherche pavillon à deux niveaux (80 m² minimum par niveau) sur petit terrain. Souhaite proximité Meudon. Tél. : 702-74-01.

Ingénieur louerait appartement 3 ou 4 pièces, confortable et calme dans pavillon ou petit immeuble. Tél. : 702-81-92.

Particulier cherche villa indépendante 5-6 pièces, même avec travaux; agence s'absentir. Tél. : 588-55-09.

Particulier cherche à louer près ligne de Sceaux, appartement 3-4 pièces confort. Tél. : 337-51-96 soir ou week-end.

Les étudiants en pharmacie de Châtenay-Malabry recherchent chambres ou studios à louer. Tél. : 660-06-11, poste 473.

Particulier vend appartement 80 m² résidentiel, séjour + 3 chambres, tout confort, téléphone, cave, parking; 320.000 F. Tél. : 702-44-62.

Parking à louer ou à vendre rue de la Marne, 150 mètres gare de Bourg-la-Reine. Tél. : 660-34-86, soirée.

A VENDRE

A vendre salon simili cuir bon état comprenant 1 convertible en 140, 2 fauteuils assortis. Prix 1.500 F. Tél. : 660-20-05.

Vends lit 1/2 corbeille Louis XV bois patiné excellent état, sans literie; 600 F. Tél. : 702-72-88, heures des repas.

Vends combi-Volkswagen, échange standard du moteur, année 1968. Tél. : 657-13-26, poste 40-46.

DIVERS

Perdu dans Sceaux grand chien noir et blanc (bout de la queue blanche), poil ras, collier rouge. Récompense. Tél. : Dr BAIN, le soir au 661-31-34, dans la journée au 587-37-37 et 707-71-69.

Famille portugaise avec 5 enfants, sans grande ressource financière, désirerait objets de décoration pour un arbre de Noël. Téléphoner à une amie de la famille travaillant chez un particulier au 661-02-21, cette personne se chargeant de recueillir les dons.

Particulier cherche local commercial dans Sceaux. Tél. : 350-13-74, le matin ou tard le soir.

Petit groupe de scouts adolescents, se propose pour aider bénévolement vieilles personnes pour tous travaux de maçonnerie, peinture, électricité. Tél. : 660-29-10.

Les annonces de la rubrique « Offres d'emploi » sont seules payantes à raison de 5 F H.T. la ligne de 38 signes ou espaces. Toutes les autres annonces sont gratuites; elle ne peuvent toutefois dépasser 5 lignes de texte (la ligne : 38 signes ou espaces).



STATION SERVICE "LA RESIDENCE"

Gérant : J. GROLIER

SPECIALISTE PEUGEOT

Lavage — Graissage - Pulvérisation

Avenue Paul-Langevin - SCEAUX ☎ **ROB. 85-23**



AU DOMAINE ROYAL
TOUTE L'ALIMENTATION



L'OCEAN

POISSONS ET CRUSTACES
ARRIVAGES DIRECTS

61, rue Houdan

☎ **702.02.09**

à votre service...

92330 SCEAUX

*Faites confiance
aux annonceurs
de ce bulletin*



31, avenue de la
Division - Leclerc
92 - ANTONY
☎ 666-02-13

VETEMENTS — SPORTS — CAMPING
Tennis - Equitation - Location Skis et Chaussures



**INCENDIE ~ VIE
MALADIE**

B. COMBETTE Agent général

Diplômé Ecole Nationale d'Assurances

**31 bis, avenue de Robinson
92290 CHATENAY-MALABRY**

☎ **661-16-63**

**ACCIDENTS
CHIRURGIE**

GALLET-DELAGÉ s.a.

au capital de 1200 000 Francs

17, rue du 14-Juillet - KREMLIN-BICETRE (Val-de-Marne) - Tél. 588-05-53, 21-53

ECLAIRAGE ELECTRIQUE PUBLIC — SIGNALISATION — FORCE — LUMIERE

RESEAU ELECTRIQUE H.T., B.T. — ILLUMINATION DE JARDINS

ECLAIRAGE DE STADES ET GRANDS ESPACES

*Pour un cadre de vie
de votre temps,*

à **BOURG-LA-REINE**

72 et 81, boulevard du Maréchal-Joffre

☎ **660.34.88**

**une équipe
2 magasins**

ROCHE BOBOIS

*Pour vos cadeaux
et listes de mariage :*

"la boutique"

78, boulevard du Maréchal-Joffre

☎ **702.67.80**

Au cœur de Sceaux

*Un vrai
centze ville*

La rue Houdan (entre la Mairie et l'Église)
et ses abords immédiats

*Animé par de
vrais commerçants*

**120 commerçants à votre service
dont une cinquantaine dans la partie de la rue Houdan
réservée aux piétons**

**Et l'assurance de trouver
une place pour sa voiture !**
